

157 2/24
PER
B-226

S

LE BULLETIN DE LA FERME

ORGANE DES CULTIVATEURS DE PROGRÈS



FONDÉ EN 1913

PARAIT TOUS LES JEUDIS

Bibliothèque St-Sulpice
340 rue St-Denis
24-14-0-24

ADMINISTRATION: 88 COTE DE LA MONTAGNE
QUÉBEC

ABONNEMENT: CANADA, EXCEPTÉ CITÉ DE QUÉBEC 75c
CITÉ DE QUÉBEC ET PAYS ÉTRANGERS \$1.50

VOLUME XII, No 7

QUEBEC

LE 14 FEVRIER 1924

PRODUISEZ CE QUE LE MARCHE DEMANDE



ET TEL
QU'IL LE
DEMANDE



Le goût du consommateur est un ordre au producteur. Si étrange ou si exigeant qu'il paraisse, cet ordre ne se discute pas; il doit être exécuté à la lettre.

A-t-on suffisamment compris cette vérité? En certains milieux, non.

Le marché d'aujourd'hui est ouvert pour les VEAUX DE LAIT ABATTUS. Il paie de très bons prix. Nous en donnons avis à nos sociétaires.

L'an dernier, malgré nos avertissements, trop de cultivateurs ont gardé leurs veaux pour être vendus comme veaux d'herbe. Résultat! Ils ont reçu trois ou quatre fois moins par cent livres de viande pour les veaux d'herbe que pour les veaux nourris au lait.

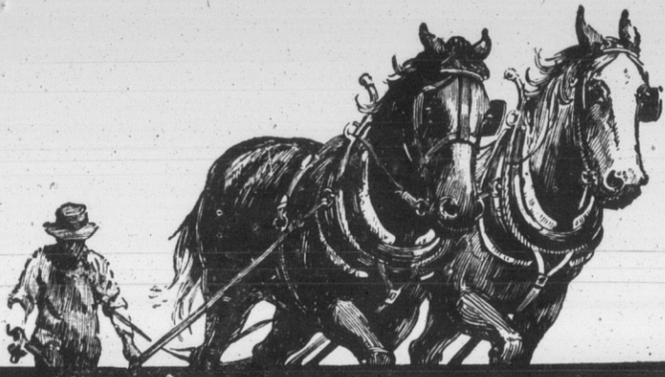
Cultivateurs! Encore cette année, les veaux vous rapporteront plus d'argent, si vous avez le bon esprit de vous en défaire pendant qu'ils sont encore VEAUX DE LAIT, (peu importe leur pesanteur). Si vous attendez qu'ils soient reçus taures, il est trop tard...

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, :: 114, RUE ST-PAUL-EST, MONTREAL.

14

14

14



Commencez bien la Saison

Possédez-vous un Coussinet à Collier pour chacun de vos chevaux d'ouvrage? Pourquoi ne pas commencer la saison comme il faut en ayant des Coussinets TAPATCO? Doux, absorbants et mous comme des coussins, ces Coussinets de longue durée protègent contre les écorchures, les échauffements et les Blessures, vous assurant ainsi un service sans interruption de la part de vos chevaux au cours de la saison.

Attache - Crochet Breveté



Un crampon en broche avec rondelle en feutre retient solidement le crochet au coussin. En usage seulement sur TAPATCO. Demandez cette attache.



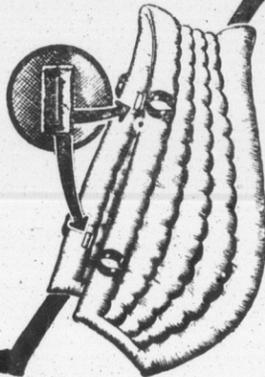
Pat. in U.S.
Dec. 1, 1914
Pat. in Can.
April 6, 1915

Nous manufacturons également un assortiment complet de coussinets pour selle de cavalier et selle d'attelage ordinaire.

TAPATCO
REGISTERED IN CANADA
HORSE
COLLAR PADS
EN VENTE PARTOUT.

The American Pad & Textile Company

CHATHAM, ONTARIO, CANADA
(2) Fabricants de coussinets depuis quarante-deux ans.



RALLIEZ-VOUS A NOS CENTAINES DE FOURNISSEURS SATISFAITS

La Laiterie de Québec n'est pas une institutions nouvelle pour les centaines de cultivateurs qui lui expédient leur production de Crème régulièrement. Chaque année le nombre de nos fournisseurs augmente considérablement. Un signe de l'excellence de notre service. Pour avoir les meilleurs prix expédiez à

LA LAITERIE DE QUEBEC
75 Avenue du Sacré-Coeur
QUEBEC

SEUL (Il n'y a pas à s'y tromper)

Le Bulletin de la Ferme publie les prix de la Coopérative Fédérée de Québec, section des achats et section des ventes.

SOMMAIRE des principaux sujets traités dans ce numéro.

Page de la Coopérative Fédérée de Québec ;
Les ponts de glace entre Québec et Lévis depuis 1851 ;
Paiement du lait d'après le gras (Loi du) ;
Vente coopérative du bois de pulpe ;
Grains de Sagesse, miettes de bon sens ;
Gazette rimée; Encore la bosse ;
Revue de la huitaine, par Pierre Fouille-Partout ;
L'Agriculture à l'école, par J.-H. Lavoie ;
Avis aux élèves fermiers; Le coin des Jeunes, par J.-H. Lavoie ;
Lettres d'agronomes; Profits sur vente coopérative de volailles ;
Concours de ponte (Rapport hebdomadaire) ;
La 35e exposition avicole au Madison Square, N.-Y., La Cnantecler ;
Panier aux lettres ;
Exposition des grains de semence à Beauceville, (Rapport) ;
La loi pour tous; Letarte & Lavoie ;
Chez-nous: page féminine ;
Rapport annuel de la Banque Provinciale ;
A Richmond (Exposition de grains de semence).
Revue des marchés et commentaires, etc.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Fondée en 1900.....Siège Social, Montréal

Capital autorisé\$5 000 000
Capital versé\$3 000 000
Fonds de réserve et profits accumulés\$1 525 000

L'agriculteur progressif trouve son profit à se tenir constamment en contact avec une institution financière solide.

Cette Banque donne une attention toute spéciale aux affaires qui lui sont confiées par les cultivateurs; elle compte maintenant 312 bureaux (Succursales et Sous-Agences) dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.

En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs.

Votre compte de Banque est votre meilleur ami

COQS ET COCHETS

Voilà la belle saison pour les aviculteurs! Les charmants petits poussins naîtront bientôt par centaines; tout aviculteur prudent doit donc, dès maintenant, employer tous les moyens à sa disposition pour assurer à ses petits non seulement le confort et une alimentation bien balancée, indispensables à leur développement, mais il faut *premièrement* leur garantir une origine qui leur assurera une longue vie remplie de santé et d'activité. Or pour cela il faut que ces petits êtres descendent de parents forts, sains et vigoureux.

Si nous avons de bonnes poules de race pure, ou simplement des sujets croisés, ayons soin de mettre à la tête du troupeau un *coq* ou un *cochet* bien développé et rempli de vigueur.

A la Basse-cour de la Coopérative Fédérée à Princeville, il y a quelques excellents sujets adultes et un nombre de coquets limité, mais de qualité remarquable à cause de la sélection au nid-trappe de leurs ancêtres sous la surveillance officielle du Gouvernement Fédéral.

Race. --- Rhode Island Rouge, Plymouth Rock Barré

PRIX: \$3.00 à 5.00 suivant la lignée

ADRESSEZ: Basse Cour de la Coopérative Fédérée, Princeville, Qué.

P.S. Satisfaction garantie à tout connaisseur.

ADMINISTRATION ET PUBLICATION
Abonnement payé en avance.
Canada—Excepté Cité de Québec.....
Cité de Québec et pays étrangers.....
Tarif des annonces 10c. Annonces classifiées 1c. minimum .50 sous.
Pour abonnement et ces écrire au "Bulletin Ferme", 88 Côte de la Tagne, Québec.
Cassier postal 129—Télé

Volume XII

Page de la Coopérative

Assemblée

La Coopérative

Avis, est par l'assemblée des actionnaires sera tenue à l'Hôtel le sept février courant

IM

Informations utiles à l'Assemblée générale et à la Convocation. — Pour être éligible à l'élection, il faut voter. — Seuls les membres actifs ont le droit de voter. — Cette assemblée sera tenue le 7 février prochain.

Pour le plus grand intérêt de la Coopérative Fédérée et surtout pour l'occasion de l'assemblée, il est opportun de publier

Convocation de l'Assemblée générale dans la "Loi consacrée" de la Coopérative Fédérée des Agriculteurs. Le bureau de direction, annuel ou semi-annuel, dans un journal qui paraît à Montréal et dans lequel doit s'écouler une semaine avant la première publication doit se faire au moins quinze jours avant la tenue de l'Assemblée.

Pub
15226
S

numéro.

Lavoie ;
illes ;
antecler ;

LE

Montréal

.000
.000
.000

en contact

ui lui sont
succursales
unswick et

infies à son

mi

TS

r-
s ;
r-
es
n
is
s-
é.
le

e-
tu
le

il
le
la
n-

ck Barré
née

ville, Qué.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
Abonnement payable d'avance.
Canada—Excepté cité de Québec..... 75c.
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50
Tarif des annonces 10c. la ligne
Annonces classifiées 1c. du mot minimum .50 sous.
Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 88 Côte de la Montagne, Québec.
Casier postal 129—Télép. 4297

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE
Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



RÉDACTION ET COLLABORATION
Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.
Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est soumise au contrôle du directeur.
La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Casier postal 129, Haute-Ville, Québec.

Volume XII

QUEBEC, LE 14 FEVRIER 1924

Numéro 7

Page de la Coopérative Fédérée de Québec

Assemblée Générale des Actionnaires
— DE —
La Coopérative Fédérée de Québec

~~~~~

Avis, est par les présentes donné, que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec sera tenue à l'Hôtel-de-Ville, à Québec, le mercredi, vingt-sept février courant (1924), à 10 hrs a. m.

JOS.-N. BERNIER,  
Secrétaire.

## IMPORTANT

Informations utiles aux sociétaires désireux d'assister à l'assemblée générale annuelle de la Coopérative Fédérée de Québec.—  
**Convocation. — Membres individuels. — Délégués. — Pour être éligible à la fonction de directeur.—Pour avoir droit de voter.—Seuls les membres actionnaires ou les délégués de sociétés ou associations agricoles sociétaires peuvent voter à l'assemblée annuelle de la Coopérative, du 27.—Programme de cette assemblée annuelle.**

Pour le plus grand avantage des sociétaires de la Coopérative Fédérée et surtout pour ceux qui se proposent de venir à Québec, à l'occasion de l'assemblée annuelle de cette société, nous avons cru opportun de publier les notes qui suivent.

**Convocation des sociétaires.**—Voici ce qui est dit, à ce sujet, dans la "Loi constituant en corporation la Société Coopérative Fédérée des Agriculteurs de la province de Québec: "Article 1985.—  
8. Le bureau de direction convoque l'assemblée générale des sociétaires, annuelle ou spéciale, au moyen d'un avis qu'il publie deux fois dans un journal quotidien de chacune des cités de Québec et de Montréal et dans une revue agricole de la province de Québec. Il doit s'écouler une semaine entre chaque publication de l'avis. La première publication dans la revue agricole et les journaux quotidiens doit se faire au moins quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée."

Pour se conformer à cette disposition de la loi, le bureau de direction a fait publier l'avis de convocation de l'assemblée annuelle du 27 février 1924, dans des journaux quotidiens de Québec et de Montréal et dans "Le Bulletin de la Ferme", du 7 et 14 février 1924.

**Membres individuels.**—La Coopérative Fédérée de Québec est composée, comme on le sait, de membres individuels et de groupes coopératifs, cercles agricoles, coopératives locales, sociétés d'agriculture, syndicats, etc. Or, tout membre individuel a le droit d'assister à l'assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée ou de s'y faire représenter. (Articles 1985a,—3 et suivants.)

**Délégués.**—Quant aux sociétés ou associations agricoles qui sont sociétaires de la Coopérative Fédérée, elles peuvent se faire représenter à l'assemblée annuelle de cette société au moyen de délégués. Le délégué d'une société ou association agricole a le droit d'exercer un vote pour chaque dix actions du capital de la Coopérative Fédérée que détient la société ou l'association qu'il représente, lorsque cette société ou association compte un nombre d'individus équivalant à au moins cinq par vote à être ainsi exercé. Toute société ou association agricole a cependant droit à un délégué dès qu'elle possède au moins une part de dix piastres du capital de la Coopérative Fédérée. (Article 1985a,—2.)

**Pour être éligible à la fonction de directeur.**—L'article 1985, 6-7, dit ceci: "1985. 6. Tout directeur d'une société coopérative agricole, d'un syndicat coopératif, d'une société d'agriculture, d'un cercle agricole, d'une société coopérative de cercles agricoles, d'un syndicat d'élevage, d'une société d'élevage, d'une société d'horticulture ou d'une société agricole et laitière formée sous l'autorité de l'article 1995 des Statuts refondus, 1909, peut être nommé directeur de la Coopérative Fédérée de Québec, s'il est cultivateur et si l'association dont il est directeur est membre de la Coopérative Fédérée de Québec, et il peut continuer à remplir cette charge jusqu'à l'élection de son successeur, même s'il cesse d'être directeur de son association.

7. Peuvent aussi être directeurs, les sociétaires cultivateurs."  
1985. 2. Pour exercer son droit de vote, le sociétaire doit avoir souscrit une ou plusieurs actions au moins trois mois avant l'assemblée et avoir payé, au moins trois jours avant l'assemblée à laquelle il veut exercer ce droit, tous les versements échus sur sa ou ses actions".

**Programme de l'assemblée du 27.**—A dix heures, ouverture de l'assemblée.—Bienvenue aux sociétaires.—Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle.—Bref aperçu des activités de la Coopérative, en 1923.—Compte rendu des opérations de l'année.—Discussion et adoption du rapport.—Elections.—Résolutions, vœux, etc.—Remerciements aux sociétaires.—Clôture.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.  
114, rue St-Paul-Est, Montréal.

**Exposition avicole  
de Québec  
21 au 24 février.**

| 1924 |    | FEVRIER                      |   | SOLEIL |      |
|------|----|------------------------------|---|--------|------|
|      |    |                              |   | LEV.   | COM. |
| V    | 15 | SS. Faustin et Jovite, mart. | 6 | 50     | 5 11 |
| S    | 16 | Du VI dim. après l'Epiphanie | 6 | 48     | 5 12 |
| D    | 17 | Septuagésime.                | 6 | 46     | 5 14 |
| L    | 18 | St-Siméon, év. et mart.      | 6 | 44     | 5 16 |
| M    | 19 | De la fête                   | 6 | 42     | 5 17 |
| M    | 20 | De la fête.                  | 6 | 40     | 5 19 |
| J    | 21 | De la fête.                  | 6 | 38     | 5 21 |

**Demandez le joli catalogue de l'Exposition avicole de Québec. J.-A. Bernier, 83½ rue Grant, Québec, secrétaire.**

**Vieux temps,  
Vieilles choses**

**Les ponts de glace entre  
Québec et Lévis,  
depuis 1851**

L'alerte qui toute la nuit du 7 au 8 courant a tenu en éveil un si grand nombre de citoyens de Québec et des villes de la rive sud, donne un refrain d'actualité aux notes historiques suivantes concernant le pont de glace, qui depuis vingt-six ans n'avait réussi à se former entre ces deux rives.

Rappelons aussi que lorsque le pont se maintenait ferme jusque vers la fin d'avril, les anciens parlaient toujours d'y planter un mai, s'il tenait bon jusqu'au premier mai. Comme on le voit l'événement ne s'est pas produit depuis trois quarts de siècles.

**1851, 3 mars.**—Un pont de glace se forme devant la ville. On profite de l'occasion pour tendre un fil télégraphique depuis la citadelle jusqu'aux hauteurs de Lévis. Un patineur traverse le soir en cinq minutes, traînant le fil avec lui. Les bateliers de Lévis avaient fait de grands efforts pour empêcher la glace de se consolider, mais les fissures qu'ils avaient faites avec leurs canots se refermèrent. Le pont ne tint que huit jours. Une seule voiture conduite par M. Gelly de Lévis, le traversa.

**1853, 21 mars.**—Un comité de citoyens fut formé pour étudier les avantages qu'il y aurait de la formation d'un pont périodique de glace sur le St-Laurent devant Québec, et les moyens à prendre pour assurer la formation de ce pont de glace.

**1855, 20 janvier.**—Le pont de glace est pris devant la ville. Le 28 février le pont de glace s'étend jusqu'à l'île aux Grues, ce qui ne s'était pas produit depuis 1812.

**1857, 9 janvier.**

**1859, 9 janvier.**

**1863, 8 février.**

**1864, 24 décembre.**—Formation du pont de glace. Le bateau passeur "Arctic" le brise le même jour, mais il reprend le 7 janvier, 1865.

**Le 26 décembre 1864,** le Conseil de Lévis adopte la résolution suivante: "La corporation de la ville de Lévis concourt avec les citoyens de Québec à censurer la conduite de James Tibbitts, touchant la manière dont il a agi le 24 du courant en faisant casser par son steamer "Arctic" le pont de glace devant la ville.

**1867, 23 janvier.**

**1868, 23 janvier.**

**1872, 6 janvier.**

**1873, 11 janvier.**

**1874, 23 janvier.**

**1875, 8 février.**

**1882, 23 février.**—Part le 20 avril à midi.

**1883, 3 février.**

**1885, 23 janvier.**—Les trois bateaux passeurs restent prisonniers dans la glace.

**1892, 3 mars.**—La glace a bloqué dans la "clé". Le barrage a cet endroit s'est formé si solidement qu'il a résisté durant trois marées au "chariot" c'est-à-dire à

**Producteurs de lait, s. v. p. lisez ce qui suit  
au moins une fois**

**Loi amendant les statuts refondus, 1919, relativement au paiement  
du lait et de la crème, dans les fabriques de produits laitiers.**

(Sanctionnée le 19 mars 1921)

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement du Conseil Législatif et de L'Assemblée Législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. La section et les articles suivants sont insérés dans les statuts refondus, 1909, après l'article 2031p, tel qu'édicte par la loi 5, George V, chapitre 31, section 10 :

"SECTION XVIIb

"DU PAIEMENT DU LAIT ET DE LA CREME DANS LES FABRIQUES DE  
PRODUITS ALIMENTAIRES

"2031q. Dans la présente section :

a. Le mot "fabrique" signifie tout établissement qui reçoit du lait ou de la crème pour être vendu en nature, ou pour être converti, en tout ou en partie, en beurre, fromage, lait condensé, lait en poudre ou crème à la glace, dans l'établissement même ou ailleurs ;

b. Le mot "épreuve" signifie la détermination du pourcentage de matière grasse contenu dans le lait ou la crème au moyen de l'appareil Babcock ;

c. L'expression "matière grasse" signifie gras de beurre exclusivement.

"2031r. Toute fabrique doit payer tout lait et toute crème qu'elle reçoit de ses patrons d'après leur pourcentage de matière grasse obtenu par l'épreuve au Babcock.

"2031s. Toute fabrique, qui paie actuellement le lait ou la crème suivant leur pourcentage de matière grasse, doit se conformer à la présente loi.

"2031t. L'épreuve doit être faite conformément à l'enseignement donné à l'Ecole de Laiterie de la province de Québec.

"2031u. L'échantillon de lait, dont on fait l'épreuve, doit être mesuré dans une pipette d'une capacité de 17.6 centimètres cubes et portant la marque indélébile du vérificateur officiel.

"2031v. L'échantillon de crème, dont on fait l'épreuve, doit être exactement de neuf ou de dix-huit grammes et être pesé dans une bouteille à Babcock, portant la marque indélébile du vérificateur officiel.

"2031w. Personne ne peut prélever d'échantillons de lait ou de crème, ni faire l'épreuve du lait ou de la crème, sans être muni d'un certificat d'expert-essayeur de lait de l'Ecole de Laiterie de la province de Québec.

"2031y. Le pourcentage exact de matière grasse donné par l'épreuve doit être inscrit dans un registre, et toute personne inscrivant ou faisant inscrire un pourcentage de matière grasse ne correspondant pas à celui de l'épreuve, commet une infraction à la présente loi.

"2031z. Il est blâmable au lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l'agriculture, de faire des règlements pour l'exécution de la présente loi, de nommer un ou des officiers pour diriger et surveiller le travail des experts-essayeurs de lait et de pourvoir à leur rémunération. Ces règlements ont la même force et le même effet que s'ils faisaient partie de la présente section.

"2031za. Aucune disposition de la présente section ne s'applique aux laitiers qui font le commerce du lait pour la consommation par l'homme seulement.

"2031zb. Toute personne contrevenant aux dispositions de la présente section ou de quelque règlement adopté en vertu d'icelle, est, sur conviction sommaire devant un magistrat ou un juge de paix ayant juridiction à l'endroit où l'offense a été commise, ou sur action pénale devant la Cour de circuit ayant juridiction, passible, à la poursuite de toute personne, pour chaque offense, d'une amende de pas moins de cinq piastres et de pas plus de cent piastres et, à défaut du paiement de l'amende et des frais, un emprisonnement n'excédant pas quarante jours. Il n'y a aucun appel de ces convictions, jugements ou ordres devant la Cour du banc du roi siégeant en première instance en matière criminelle ou siégeant en appel."

2. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction, sauf l'article 2031r qui n'entrera en vigueur que le premier janvier 1924.

l'immense champ de glace qui montait et descendait au gré de la marée. Le mouvement de cette banquise n'a pu rompre le barrage. Le 4 mars le "chariot" s'est arrêté et n'a plus bougé. Le pont était fixé pour le reste de l'hiver. Le lendemain, 5 mars, les ouvriers des corporations de Québec et Lévis commençaient à y tracer le chemin.

**1895.**—Le pont se forme pendant quelques heures. Monsieur Simpson, de Lévis, est le premier à s'y aventurer. La glace se rompt et il est entraîné jusqu'au pied de la côte Bégin où il est secouru par des b teliers.

**1896, 26 janvier.**—Formation du pont de glace devant la ville, et forte inondation dans le haut du fleuve. Le pont s'est rompu le 25 avril.

**1898, 22 janvier.**—Formation d'un pont de glace devant Québec, causée par une accumulation de banquises entre St-Joseph de Lévis et la rivière St-Charles. Ce pont s'est rompu le 10 avril.

**1924, jeudi le 7 février,** vers 10 hrs 30 a.m., les glaces forment un pont, interrompent la circulation des bateaux, et des centaines de personnes s'y aventurent mais la plupart rebroussement chemin; vers 6 h. 30 p.m., la glace cède sous l'impulsion de la marée. Le pont avait vécu huit heures.

**La vente du bois de  
pulpe en coopération**

**De Driftwood, Ont., comté de  
Témiscamingue, on nous écrit :**

Je lis dans votre édition du 29 janvier ce que dit M. Frank J.-D. Barnjum, au sujet de la vente en coopération du bois de pulpe. Je trouve le sujet fort intéressant. J'habite l'un de ces districts où le bois de pulpe constitue l'article principal du commerce, mais où les fermiers et les propriétaires de terrains sont à la merci d'une spéculation hors d'ordre. Aussi si quelqu'un voulait bien s'occuper d'organiser une coopérative pour la vente du bois de pulpe, je serais heureux de pousser à la roue pour faire réussir le projet pour cette section du pays qui comprend le Nord d'Ontario, et plus encore. Je serais heureux aussi de faire connaître mes vues sur le sujet aux personnes qui voudraient bien s'occuper de cette organisation coopérative et la faire marcher de l'avant. Votre etc. E. F. Driftwood, Ont. Cté Témiscamingue.

**Note de la rédaction:** Nous ne donnons ici que les initiales du nom de notre correspondant, attendu que rien dans sa lettre nous dit bien explicitement que cette dernière est destinée à être publiée. C'est pourquoi, aussi, nous avons abrégé cette lettre. Mais nous fournirons sur demande l'adresse complète de cet entreprenant compatriote dont nous ne pouvons que louer l'esprit d'initiative.

**Grains d'**

Mangeons plus

Exposition avicole  
carnaval. Allons-y

Consommez plus  
ra d'une meilleure

Nos concitoyens  
une litière humide;

25 coupes en s  
liers. C'est ce qu  
de Québec—Quant  
au sort, leur est of

**Colonisation.**—  
timi et du Lac St-Je  
pour défrichement s  
reçu \$2,500, et ceux  
fonctionner avec ef

**Pas tant que ça**  
agricoles de l'Onta  
l'on nous amène d'  
En ceci les journal  
dants, ont raison, g  
des immigrés mal ch

**Le prix des oe**  
encore à 80 sous  
la ville les cultiva  
pour 40 sous. Pour  
pas la peine d'organ  
par exemple, de ce  
les officiers du Dép

**Elèves-fermiers**  
qui vous attend, le  
semence de Québec  
prix.

La saison de r  
C'est le temps, ou  
reproduction. On  
Québec,—21 au 24 f

**Valentins.**—Au  
fois attendue avec u  
choisie pour échang  
sentimentales... ou  
De nos jours, cepen  
demment condamné  
A la St-Valentin on f  
un ami au "Bulletin  
plus pratique.

**Jubilé peu ban**  
la Province, lors de  
brooke, a décidé de  
La fête champêtre c  
taire aura lieu à C  
fête sera sans doute  
faire très attrayant  
rapportait près de r  
Le geste des élé  
associations d'éleva

**Jusqu'au cimeti**  
tempérance... obliga  
sur la rue pour s'as  
autre liqueur alcoo  
Toujours en vu  
jusqu'au cimetière  
cheres des tempér  
de feu qui spéculer  
derniers.

Et il parait que

Ayez l'œil ou  
24 février.

## Grains de sagesse, Miettes de bon sens

Mangeons plus de fromage.

Exposition avicole de Québec, du 21 au 24 février—en plein carnaval. Allons-y!

Consommez plus de lait et moins de viande et votre famille jouira d'une meilleure santé.

Nos concitoyens anglais disent: "Les poules ne grattent pas dans une litière humide; elles restent immobiles et ne font rien."

25 coupes en argent, \$500 en prix spéciaux, plus les prix réguliers. C'est ce que l'on offre aux exposants à l'exposition avicole de Québec—Quant aux simples visiteurs, un prix de \$10. en or, tiré au sort, leur est offert tous les soirs.

**Colonisation.—\$4.00 par acre.**—Plus de 250 colons de Chicoutimi et du Lac St-Jean ont bénéficié de la loi qui accorde \$4.00 de l'acre pour défrichement sur lots de colonisation.—Ceux de Chicoutimi ont reçu \$2,500, et ceux du Lac St-Jean, \$2,000. Cette loi paraît devoir fonctionner avec efficacité.

**Pas tant que ça!**—Si l'on en juge par ce qu'en disent les journaux agricoles de l'Ontario et leurs correspondants, l'immigration que l'on nous amène d'outre-mer n'est pas plus populaire qu'il ne faut. En ceci les journaux agricoles de la province sœur, et leurs correspondants, ont raison, grandement raison. De l'immigration à outrance, des immigrés mal choisis, nous en avons déjà eu trop. Stoppons là!

**Le prix des œufs**—Les œufs fraîchement pondus se détaillent encore à 80 sous la douzaine à Québec, alors qu'à dix lieues de la ville les cultivateurs les donnent aux commerçants ambulants pour 40 sous. Pourquoi cette anomalie? Parce que l'on ne se donne pas la peine d'organiser la vente des œufs en coopération, sous forme, par exemple, de cercles coopératifs, tels que cherchent à les établir les officiers du Département de l'Agriculture d'Ottawa.

**Élèves-fermiers**, lisez, dans une autre colonne, la bonne aubaine qui vous attend, le 20 mars prochain, à l'exposition des grains de semence de Québec—Préparez-vous dès maintenant à décrocher un prix.

La saison de reproduction à la basse-cour nous arrivera bientôt. C'est le temps, ou jamais, de s'approvisionner de sujets pour la reproduction. On trouvera tout cela à l'Exposition avicole de Québec, —21 au 24 février.

**Valentins.**—Aujourd'hui, 14 février, est la St-Valentin, fête autrefois attendue avec une certaine impatience par la jeunesse, qui l'avait choisie pour échanger des pièces de vers érotiques, des compositions sentimentales... ou désobligeantes, que l'on achetait toutes faites. De nos jours, cependant, le valentin sarcastique ou injurieux—évidemment condamnable et de mauvais goût—tombe en désuétude. A la St-Valentin on fait plutôt une aumône aux pauvres, ou l'on abonne un ami au "Bulletin de la Ferme". Ça ne coûte que 75 sous, et c'est plus pratique.

**Jubilé peu banal.**—L'association des éleveurs de Jersey de la Province, lors de sa récente convention annuelle, tenue à Sherbrooke, a décidé de célébrer, en juin prochain, le **Jubilé des Jerseys**. La fête champêtre que comporte cet événement aussi joyeux qu'utilitaire aura lieu à Cowansville, district de Knowlton. Le clou de la fête sera sans doute la vente de génisses pure race que l'on entend faire très attrayante, et encore supérieure à celle qui, l'an dernier, rapportait près de mille dollars à l'association.

Le geste des éleveurs de Jersey est à imiter par nos différentes associations d'élevage.

**Jusqu'au cimetière.**—On rapporte qu'à New-York, où fleurit la tempérance... obligatoire, les officiers de l'accise arrêtent les corbillards sur la rue pour s'assurer qu'ils ne recèlent pas de "tord boyaux" ou autre liqueur alcoolique.

Toujours en vue des mêmes constatations, la police suit parfois jusqu'au cimetière les convois funèbres, tant elle redoute les supercheries des tempérants malgré eux, ou plutôt des trafiqueurs d'eau de feu qui spéculent honteusement sur la soif et la passion de ces derniers.

Et il paraît que la lutte n'est pas près de finir.

Ayez l'œil ouvert sur l'exposition avicole de Québec—21 au 24 février.

**Beurre et oléomargarine.**—A propos du beurre artificiel connu sous le nom d'oléomargarine, un chef ouvrier nous déclare: "Je ne crois pas que les cultivateurs de la Province aient raison de craindre beaucoup la concurrence que peut faire au beurre l'oléomargarine. Pendant la guerre, alors que le prix du beurre avait atteint des hauteurs inaccessibles aux gens très pauvres, l'oléomargarine pouvait en effet remplacer le beurre dans les foyers besogneux, mais au prix que se vend le beurre aujourd'hui, bien peu de gens songent à le remplacer par la "margarine"; aussi je considère que la concurrence qu'elle peut faire au beurre est insignifiante, ou à peu près."

Mais ce n'est là qu'une opinion. Aussi nous serons heureux de faire écho à celle des partisans de la prohibition de l'oléomargarine.

**Sur la même ferme depuis dix siècles.**—La France républicaine et démocratique reconnaît pourtant encore une noblesse, devant laquelle elle s'incline: c'est celle de l'occupation du sol. L'un des grands chevaliers de cette noblesse est Pierre Lafargues, cultivateur, dont les ascendants—sans interruption aucune—se sont succédé depuis dix siècles sur le coin de terre que lui-même cultive encore! Mille ans sur une même terre, c'est un record mémorable pour une famille, surtout dans un pays où les perturbations sociales ont été si nombreuses. Le gouvernement français a remis à M. Pierre Lafargues la décoration spéciale destinée aux familles qui depuis trois siècles habitent de père en fils la même terre. Cette famille a fourni au gouvernement une liste de sept cents noms appartenant à la lignée glorieuse de propriétaires du vieux domaine ancestral et millénaire. Elle aurait mérité plus de trois fois la décoration.

**Une invite.**—La frigidité actuelle de la température nous rappelle, par comparaison, la chaleur accablante de la période caniculaire; d'un autre côté l'épaisseur et la finesse de la glace cet hiver sont une invite à en faire provision pour la période des chaleurs l'été prochain.—A peu près n'importe quelle construction, pourvu qu'elle soit saine, exempte d'humidité, peut être transformée en glacière. Il suffit d'y empiler verticalement, et bien juxtaposées, des séries de blocs de glace sur une couche de bran de scie d'une quinzaine de pouces d'épaisseur, et d'entourer et de recouvrir l'amas de glace lui-même d'une pareille couche de même matière. Il ne reste plus alors qu'à assurer une ventilation assez efficace pour assécher l'humidité qui se dégagera de l'amas en été, et la conservation est assurée.

Les ripas de "planer", la paille et le foin peuvent remplacer le bran de scie comme isolants, mais elles ne valent pas ce dernier; aussi faut-il une plus forte couche de ces matières si on les substitue à la "moulée" de scie.

**Le pont de glace.**—Sensation et inquiétudes à Québec et à Lévis toute la nuit du jeudi à vendredi, 8 et 9 courant. Les glaces du fleuve avaient formé un pont entre les deux villes et intercepté la navigation. Une quinzaine d'imprudents, dont des jeunes filles, s'étaient mis en tête de traverser sur ce pont, lorsque la marée le brisa. Heureusement personne ne périt, grâce au sauvetage organisé par les pouvoirs publics, et qui fonctionna toute la nuit.

Pour les amateurs de choses historiques ajoutons que le pont n'avait pas "pris" depuis 23 ans. Sous la rubrique "Vieux temps Vieilles choses", on trouvera d'ailleurs l'historique des ponts de glace depuis 1851... Ajoutons seulement qu'autrefois, lorsque le pont faisait mine de se former, un vieux cheval blanc de Lévis faisait l'office de la colombe de l'Arche. Les Lévisiens lançaient le cheval seul sur la glace; s'il atteignait la rive opposée, les québécois lui faisaient tourner bride, et le retour du "Vieux Blanc", à Lévis, était le critérium infaillible de la sécurité du pont.

**Quand Monsieur Jean Martel a mal aux reins**, son médecin lui prescrivit de l'eau minérale authentique (et non l'eau de puits ou de l'aqueduc, simplement salée et gazée, truquée enfin). Trouvant qu'on lui vendait trop cher à Québec cette eau médicinale, (15 sous la bouteille, ou \$1.50 la douzaine de bouteilles), M. Jean Martel en fit venir de Montréal, où elle ne lui coûta plus que 65 sous la douzaine de bouteilles, soit moins de six sous chacune. Aussi en lisant la facture de son nouveau fournisseur, M. Jean Martel se frottait les mains d'aise.

Mais la note des Messageries arriva, et M. Jean Martel fit une grimace horrible. Le transport, de Québec à Montréal, coûtait presque 4 sous la bouteille, et de si petites bouteilles! 12 onces de liquide seulement! Les messageries (express) avaient chargé au taux de \$1.80 par 100 lbs pour le transport de cette marchandise si peu encombrante. Aussi, la bouteille lui revenait à 10 sous, soit un tiers de moins seulement qu'à Québec même (1). Pris de colère, M. Jean Martel jura d'aller témoigner en personne devant le comité de la Commission des Chemins de fer lorsqu'il viendrait dans l'Est entendre les plaintes des citoyens relativement aux taux d'express, que ces compagnies cherchent encore à augmenter.

Puisse-t-il trouver de nombreux imitateurs!

(1) Tous chiffres sont authentiques; seuls les noms Jean Martel sont fictifs.

catalogo-  
avicole  
Bernier,  
Québec,

place qui montait  
le la marée. Le  
banquise n'a pu  
4 mars le "char-  
plus bougé. Le  
ste de l'hiver. Le  
ouvriers des corpo-  
Lévis commen-  
min.

me pendant quel-  
ir Simpson, de  
y aventurer. La  
entraîné jusqu'au  
où il est secouru

ormation du pont  
, et forte inonda-  
ve. Le pont s'est

rmation d'un pont  
c, causée par une  
quises entre St-  
rivière St-Charles.  
10 avril.

er, vers 10 hrs 30  
it un pont, inter-  
des bateaux, et  
es s'y aventurent  
oussent chemin;  
ce cède sous l'im-  
e pont avait vécu

u bois de  
opération

Ont., comté de  
nous écrit :

otre édition du  
dit M. Frank  
u sujet de la  
ion du bois de  
le sujet fort  
ite l'un de ces  
de pulpe consi-  
ncipal du com-  
fermiers et les  
errains sont à  
péculation hors  
quelqu'un vou-  
ber d'organiser  
our la vente du  
serais heureux  
roue pour faire  
pour cette sec-  
i comprend le  
plus encore. Je  
ssi de faire con-  
ur le sujet aux  
oudraient bien  
te organisation  
faire marcher  
etc. E. F. Drift-  
Témiscamingue.

ction: Nous ne  
les initiales du  
respondant, at-  
ns sa lettre nous  
ment que cette  
née à être pu-  
uoi, aussi, nous  
e lettre. Mais  
sur demande.  
e de cet entre-  
ote dont nous  
louer l'esprit

14

14

14



## HOMMES ET CHOSES

Revue de la huitaine

**En Europe. — John Bull embrasse l'ours moscovite. — L'homme aux "quatorze points" n'est plus.**

**En Europe.**—La situation semble vouloir s'améliorer et le change s'en ressent: le louis sterling a gagné huit sous en deux jours et les francs quelques centimes.

Poincaré paraît avoir remporté une victoire décisive sur les partis qui s'opposaient à l'augmentation des impôts proposés en vue d'équilibrer le budget et de stabiliser le franc.

La France continue de faire bloc derrière ce grand homme d'Etat, défenseur intrépide de ses droits.

Poincaré réaffirmait il y a quelques jours son inébranlable détermination de ne pas céder d'un iota sur le terrain des justes réclamations de son pays, systématiquement dévasté par un ennemi barbare, et il le faisait en des paroles qui mériteraient d'être gravées sur l'airain pour être transmises aux générations futures. Les grands quotidiens ont reproduit ces paroles, mais nous ne pouvons résister à l'envie de les citer nous aussi afin de contribuer à les faire connaître à tous les foyers canadiens-français. Lisez ce ferme exposé, synthèse de la politique étrangère de la France.

Dorénavant, la France gardera plus que jamais en elle l'horreur de la guerre, de ses injustices et des ses affreux carnages; plus que jamais, elle travaillera pour la paix, de toutes les forces de son esprit et de son cœur; plus que jamais, elle cherchera à rapprocher, dans l'amour de l'humanité, les peuples si souvent divisés par leurs intérêts ou par leurs ambitions. C'est pour servir utilement cette cause de la concorde universelle, qu'elle entend la défendre par l'observation des traités et par le maintien des droits qu'ils ont établis. Nous avons connu l'ère des chiffons de papier; nous voulons vivre désormais à l'abri de la foi jurée. A quoi bon tant de sang versé, tant de pleurs, tant de douleurs éternelles, si la France devait rester demain sous la menace d'agressions nouvelles ou si, devant la défaillance volontaire de l'Allemagne, nous étions impuissants à réparer nos désastres? Aucune campagne politique, aucune manœuvre financière, aucune pression de l'étranger n'étoufferont la voix de nos consciences. Nous ne sommes pas une nation cupide, folle d'impérialisme, avide du bien d'autrui. Nous ne convoitons rien, nous ne souhaitons que le bonheur des autres peuples, non seulement, ce qui va s'en dire, de nos alliés, mais même de nos anciens ennemis, pourvu qu'ils répudient leur passé, qu'ils l'effacent, et qu'ils s'amendent. En quel temps la France a-t-elle manqué à sa générosité native et à sa magnanimité chevaleresque? Ce n'est pas demain qu'elle se départira de ses vertus séculaires. Le monde peut avoir confiance en sa droiture et en son honneur. Elle n'exprime que deux modestes vœux, c'est de n'être dépeuplée par personne de ce qui lui a été promis et de n'être plus prise à la gorge par ses voisins.

Ces émouvantes paroles, fidèle écho des nobles sentiments d'une nation victorieuse mais ravagée par la guerre, feront vibrer de fierté tous ceux dans les veines desquelles coule le sang d'un peuple aussi grand que magnanime, aussi brave que généreux.

**Le cabinet anglais** vient de reconnaître sans conditions le gouvernement soviétique, passant ainsi le torchon sur toutes les turpitudes de ce régime infâme. John Bull est prêt à avaler n'importe quoi, pourvu qu'on lui permette de faire business as usual!

La France suivra probablement, mais au moins elle y met des formes, plus de décence, et demande des garanties.

**Aux Etats-Unis**—On se prépare activement aux élections présidentielles qui auront lieu en novembre.

L'ancien président Wilson, l'homme fameux par ses quatorze points, n'est plus. Avec des intentions droites mais inspirées par la fausse humanité de la juiverie maçonnique—internationale, cet homme restera dans l'histoire comme un visionnaire, un illusionné, l'homme néfaste des temps modernes.

La France ne saurait oublier que c'est à lui surtout d'abord qu'elle doit d'avoir été privée des fruits d'une victoire payée par le sang d'un million et demi de ses enfants.

Wilson était un honnête homme, un studieux et un travailleur; il a joué dans son pays un rôle assez brillant, mais nous ne pouvons oublier qu'il a saboté la victoire, et qu'il a été l'instigateur du traité de Versailles, si ouvertement hostile à l'influence latine et chrétienne. Il s'était fait apôtre de la paix, d'une paix chimérique, inconsistante, sans autre base que ses rêves humanitaires. Il a eu le tort d'oublier qu'avant lui le Christ est venu prêcher, enseigner la véritable paix. De la paix Wilson, qu'est resté-il?

Celle du Christ demeure. La "bonne foi" de Wilson ne pouvant remplacer la foi et son "humanitarisme" la charité chrétienne. Puisse Dieu, dans sa miséricorde, lui accorder enfin la véritable paix.

Pierre Fouille-Partout.

LE BULLETIN DE LA FERME

Rédaction et Administration  
88, Côte de la Montagne  
Revue publiée par un comité de techniciens  
Imprimée par "Le Soleil", Ltée.  
Téléphone 4297 - Case Postale 129

## GOITRE

enlevé sans couteau ni douleur. Goitre réducteur l'excroissance immédiatement 17 années de succès. Ecrivez pour OFFRE GRATUITE. Goitre Co. 519w 63rd Street Chicago

## WRIGLEY'S

Après chaque repas

De toutes les friandises que vous pouvez acheter, c'est celle qui durera le plus longtemps; en outre, elle aide la digestion, elle nettoie la bouche et les dents.



ce LIVRE  
à aide a plus  
de 200 000  
cultivateurs  
il est donne  
**GRATIS**

La culture comme tout autre commerce ou industrie, produit des pertes invisibles, par lesquelles beaucoup d'argent se perd. Le manque de bâtisses convenables, ainsi que des améliorations nécessaires, sont responsables de beaucoup de gaspillage; mais grâce à notre livre "L'Utilité du Béton, pour le Cultivateur" plus de 200,000 cultivateurs canadiens ont trouvé le moyen de rendre leur ferme plus profitable.

Ce livre contient 100 pages de plans et les instructions nécessaires pour construire des planchers de grange en béton; des silos, des poulaillers, des glacières, des laiteries, des fosses à fumier, des trottoirs, etc., qui ne peuvent brûler ni se détériorer. Les constructions en béton sont permanentes, à l'épreuve du feu et de la vermine, et sont de plus, sanitaires. Ces constructions suppriment le coût des réparations et augmentent vos profits.

Ecrivez aujourd'hui pour ce livre **GRATIS**. Mettez votre nom sur le coupon ci-dessous et envoyez-le par la maille. Le livre est **GRATIS**.

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED  
3023 Bâtisse Canada Cement  
Carré Phillips Montréal  
Bureau de vente à  
Montréal, Toronto,  
Winnipeg, Calgary.

**LE BETON**  
CANADA CIMENT  
EST PERMANENT

Le Ciment "CANADA" est en vente partout par plus de 2000 marchands distribués dans les villes et villages du Canada. Si vous ne pouvez trouver un marchand écrivez à notre bureau de vente le plus rapproché.



CANADA CEMENT COMPANY LIMITED  
3023 Bâtisse Canada Cement Company  
Montréal

Veuillez m'envoyer gratis votre

Nom.....

Adresse.....

ILLEE

grosse !...

tre jour, flé-  
un homme  
t comme un  
e un cerf. Il  
eu de la Côte  
éignant, souf-  
que je lui  
pouvais d'un  
envoyer à dix  
essoufflé au  
que je monte  
rien que j'aie  
e toi.  
s cela s'expli-  
ger tes forces,  
n, comme dit  
que moi j'ai  
j'ai brûlé la  
eux bouts, et  
osse maudits  
elle a fait de  
s, une miséra-  
e, presque un

abique un peu  
a campagne, et  
ne rien. Elle  
s, C'est après  
ravages gran-  
liqueur infer-  
ence a élevé la  
dre la fabrica-

numéro du  
n appelait la  
diable. Il a  
tout comme  
il s'exclamait:  
spirit of wine  
e to be known  
DEVIL. (1)  
P. F. P.

esprit du vin ! si  
t te qualifier, que

cheval canadien de  
sauter: 1400 lbs.  
rd, St-Cuthbert,  
14-2

a Yorkshire, mâles  
re 1928: \$12, chacun  
erme de VAL O.M.  
o. Bagot, Qué.

eau Holstein, d'un  
et Canadien, mâles  
Ayrshires et Cana-  
fournies sur de-  
R. P. P. Trappistes,  
J. n. o. x75.

rkshire mâle, enro-  
sujet d'une grossesse  
importé le premier  
comté. Très bon  
la Grand Coteau,  
y, Qué. 14-2 X yp

ire.—Deux belles  
es, 2 ans; taureau de  
nables. Porcelets  
e, nés en janvier et  
rtée de 18; d'autres  
de vieilles mères et  
Dalmany Marengo  
té les premiers prix  
rix: \$12 à \$15, à  
cochets Plymouth  
\$3.00

Elphège Lagacé,  
t. No. 1—Tel. Ste.

O et 24 avr. P. q. p.

Percheron enrégis-  
sés, noir avec permis  
mandé, âgé de 6 ans;  
est Roy, Prop. St-  
5. 14-2 P. y.

teclerc et Plymouth  
ation, œufs Chante-  
e. (œufs Plymouth  
), la couvée.

Angèle de Laval,  
27-3 X96

14

14

14

## L'Agriculture à l'École

— OU LE —

Memento agricole de l'Institutrice

### Ce que fait le Ministère de l'Agriculture

#### Pour l'Instruction et l'Éducation Agricole des jeunes

Dans la série d'articles que nous avons publiés ici même, au cours de l'été dernier, nous nous sommes appliqués à souligner l'influence heureuse que les titulaires des écoles primaires peuvent exercer sur l'orientation de la jeunesse rurale, à démontrer la nécessité et l'urgence de lui former une mentalité agricole, et à indiquer les moyens à prendre pour y parvenir.

Une tâche de si grande envergure ne saurait incomber uniquement aux membres du corps enseignant. L'intervention gouvernementale est nécessaire pour en assurer l'exécution. Aussi, allons-nous exposer aujourd'hui la façon dont elle se manifeste actuellement, afin que ceux des titulaires qui se dévouent à la cause agricole sachent à quelles conditions ils peuvent en faire bénéficier leurs élèves.

Grouper toutes les initiatives éparses, qui peuvent contribuer à la vulgarisation de l'éducation et de l'instruction agricole des jeunes, leurs imprimer une direction tendant vers ce même but et les stimuler par des gratifications; voilà le mode d'intervention du gouvernement par l'office du Ministère de l'Agriculture, et par l'entremise du Service de l'Horticulture, qui est une subdivision du précédent.

L'enseignement objectif ou la démonstration pratique étant reconnu comme le plus apte à produire les meilleurs résultats, c'est à lui que nous avons recours pour développer, chez l'enfant, une mentalité agricole et lui indiquer les notions fondamentales de l'agriculture.

Dans le premier cas, nous établissons des jardins scolaires destinés à faciliter aux maîtres la tâche de donner à l'élève des leçons de choses qui contribueront à développer son esprit d'observation et à lui faire aimer la terre. Ces jardins scolaires ne sont établis qu'aux écoles possédant un terrain convenable à cette fin, et dont les titulaires sont en mesure de pouvoir surveiller le travail des élèves, au cours de l'été.

Les élèves qui participent aux jardins scolaires sont appelés élèves-jardiniers et peuvent être recrutés parmi les deux sexes, garçons et filles, sans exception d'âge.

Dans le second cas, nous établissons des jardins à domicile destinés à permettre à l'élève qui aime la terre, de compléter l'éducation agricole qu'il a reçue du maître, par l'instruction agricole qu'il recevra de l'agronome officiel chargé de visiter ses cultures.

Seuls les fils de cultivateurs âgés d'au moins 8 ans, peuvent bénéficier de l'établissement d'un jardin à domicile et être appelés élèves-fermiers.

Toute l'organisation officielle des jardins scolaires et à domicile, dans chacun des comtés de la province, relève directement de l'agronome de district et c'est à lui qu'il appartient de déterminer les endroits et les écoles où des jardins seront établis; de faire le choix et l'inscription des élèves qui bénéficieront de la distribution des semences; d'organiser les concours et les expositions; d'adjuger et de distribuer les primes.

Conséquemment, les titulaires désireux de participer à l'organisation officielle au profit de leurs élèves, voudront bien s'adresser directement à leurs agronomes respectifs.

L'intervention matérielle du Ministère de l'Agriculture se résume comme suit, à savoir:

1. Distribution gratuite de 9 espèces de graines de semence potagères et d'une espèce de graines de semence florifère, en quantité suffisante pour l'ensemencement de 10 pieds linéaires de sillon chacune, aux élèves-jardiniers dont les noms apparaissent sur la liste qui nous est transmise par l'agronome, au cours du mois de janvier, à chaque année;

2. Distribution gratuite de la graine de semence de 4 espèces potagères pour l'ensemencement de 20 pieds linéaires de sillon chacune, et de la semence de 6 espèces de plantes de grande culture, suivant son choix, en quantité suffisante pour l'ensemencement d'une parcelle de 20 x 22 pieds, à chacun des élèves-fermiers dont les noms nous sont également transmis par l'agronome;

3. Distribution annuelle gratuite de 40 couvées d'œufs de volailles de races pures, par district d'agronome;

4. Subvention de \$100.00 par district d'agronome pour fins de primes de concours et d'expositions;

5. Prime spéciale en nature accordée à l'élève-fermier, de chaque district, qui a conservé le plus grand nombre de points au-dessus de 85 sur 100, lors de la visite d'inspection des jardins à domicile, par l'agronome; (choix entre une houe combinée Planet Jr., ou 24 pommiers, ou 1 cochet et 5 poulettes de race pure, ou une ruche avec abeilles, ou 5 minots de semence pure d'une céréale).

6. Abonnement gratuit d'un an à une revue agricole à chacun des trois élèves exposants, garçons ou filles, qui ont conservé le plus grand nombre de points à une exposition scolaire et subvention de \$100.00 destinée à être affectée en primes de concours tenus mensuellement dans ce périodique;

7. Distribution gratuite d'imprimés concernant les directions culturelles, les programmes d'expositions scolaires et de diplôme à l'élève le plus méritant;

8. Distribution annuelle de trois médailles (or, argent et bronze) et de primes natures de grande valeur aux lauréats du Mérite agricole des Jeunes qui est le complément des jardins à domicile et dont les concurrents se recrutent parmi les plus méritants des élèves fermiers;

9. Enfin, distribution annuelle d'une prime d'encouragement aux titulaires qui participent à l'organisation officielle des jardins scolaires et à domicile et subvention de \$200.00 destinés à primer les concours de collections botaniques, entomologiques, minéralogiques etc., devant servir à la création d'un musée d'enseignement d'histoire naturelles à l'école.

Voilà, en résumé, ce que fait le Ministère de l'Agriculture de Québec, pour vulgariser l'éducation et l'instruction agricole chez la jeunesse rurale et pour seconder et stimuler l'initiative des titulaires qui s'y consacrent.

Aux intéressés d'apprécier l'efficacité de notre mode d'intervention: leurs suggestions à cet effet seront toujours bienvenues.

J.-H. Lavoie,

Chef du Service de l'Horticulture.

### Avis aux élèves fermiers

Grâce à des modifications importantes qui viennent d'être introduites par le chef du Service de la grande culture, M. Philippe Roy, dans les nouveaux règlements de l'exposition des grains et graines de semence, qui a lieu, chaque hiver à Québec, on annonce que les élèves fermiers qui ont cultivé du blé et de l'avoine ou de l'orge avec des semences données par le gouvernement le printemps dernier, sont invités à prendre part à la prochaine exposition qui aura lieu les 18, 19 et 20 mars prochains au Manège Militaire, Grande-Allée. De beaux prix seront accordés aux élèves qui auront récolté eux-mêmes et sélectionnés à la main une quantité exacte de dix livres de grains. On distribuera à cette fin \$157.00 en prix accordés par le gouvernement. Cette somme sera divisée en 20 prix par classe et ces classes seront au nombre de trois l'une pour le blé, l'autre pour l'avoine et la troisième pour l'orge. Ce concours est ouvert seulement aux élèves-fermiers de la province.

La maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée), engage son propre crédit sur les valeurs qu'elle vous offre en vente. Elle ne garantit pas que les entreprises industrielles ou commerciales qu'elle aide à financer ne feront jamais faillite, mais elle prend ses précautions pour que les porteurs d'obligations ou d'actions privilégiées, selon le cas, soient remboursés intégralement quoi qu'il advienne.

Le cultivateur progressiste qui place toutes ses économies en valeurs sûres portant de 5½ à 7% d'intérêt n'a pas à craindre les mauvaises années. La maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée) ne place pas d'autres valeurs.

**BREVETS D'INVENTION**

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuit.

**MARION & MARION**  
594 rue Université, Montréal  
72½ rue St-Pierre, Québec  
et Washington, D. C.

Mal d'Oreille.—"Pendant six ans je souffris de maux de tête et d'oreille, presque insupportables. La douleur venait à intervalles de vingt-quatre heures et durait environ vingt-cinq minutes. La souffrance était si intense que j'en perdais quelquefois la respiration et pensais que j'allais mourir. Aucun docteur ne fut capable de trouver la cause du mal ou de faire quelque chose pour m'aider. Le Novoro du Dr. Pierre m'a délivré de ces tortures infernales et m'a donné les joies célestes d'une bonne santé". Ainsi est rédigée une partie d'une intéressante lettre de Mme. Sylvie Morcheschi de Métropolitain, Calif. Cela montre l'effet prodigieux produit par cet expérimenté remède végétal sur le système humain, il fortifie les nerfs et développe l'élimination des matières inutiles ou dangereuses. Ses qualités curatives sont bien connues. Ce remède végétal est vendu directement aux clients par des agents spéciaux. Ecrire au Dr. Peter Farhney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

### INVENTÉ une NOUVELLE LUMIERE

Dites plus blanche et moins chère que le gaz et l'électricité

Un brevet d'Ottawa a été accordé, par le Gouvernement à un ingénieur en lumière du nom de Johnson, pour une nouvelle lampe brûlant seulement de l'huile de charbon ordinaire. Cette lampe produit une vapeur de l'huile, faisant une flamme bleue qui se transforme comme un manteau, ce qui produit une lumière forte, douce et très blanche.

Comme elle ne consomme que 6% d'huile avec 94% d'air, elle est excessivement économique. On la dit très simple à employer sans odeur, sans bruit, et aucunement dangereuse.

N. D. Johnson, 246 rue Craig-ouest, Montréal. Il désire des représentants locaux et offre un plan de vente absolument avantageux. Il offre même une lampe à titre gracieux à celui qui le premier en fera usage dans chaque localité et l'aidera à introduire cette nouvelle lumière.

## LE C

Le rendez-vous

### Liste des pionniers

#### Ont choisi

Lucien Thibault, fils Zéno  
Cyrille Simoneau, fils Del  
Rodrigue Brunelle, fils De  
Paul Boudrias, fils Paul,  
George Lusk, fils Fred  
Roger St-Denis, fils George  
Adrien Babin, fils Narciss  
René Poirier, fils J.-Bte,

#### Ont choisi

Emilien Gosselin, fils Hec  
Alphonse Poulin, fils Erne  
Paul Emile Bédard, fils B  
Charles Emile Benott,  
fils Origène Sa  
Wilbrod Paré, fils Amédée  
Alcide Bertrand, fils Zéph  
Réal LeGrand, fils Joseph  
Willie Perks, fils George  
Bernardin Garceau, fils T  
Rosaire Côté, fils Napoléon

#### Ont choisi

Ernest Roy, fils Ernest,  
Marc Letarte, fils Ernest,  
Paul Morin, fils Joseph,

#### Ont choisi

Juneau Mousseau, fils Alfr  
Paul Chabot,  
Joseph Bussières, fils Eusi  
Léo Bergeron, fils Joseph  
Alcide Caron, fils Napoléon  
Paul Emile Filion, fils Na  
Auguste Beaupré, fils Alp  
Alexandre Bisson,  
fils Mme Vve  
Jean Marie Pilon, fils Go  
Benoit Dupré, fils Henri  
Maurice Bonenfant, fils S  
Raoul Gagner, fils Joseph,  
J. Alphonse Millot, fils A  
Carl Corey, fils Benjamin

#### Ont choisi

Jean Bte Plourde, fils Eug  
Philippe Barbary, fils Ben  
René Allard, fils Norbert,  
Elmer Hadley, fils Stéphan  
Alexandre Gaudreault, fil  
Henri Coiteux, fils Stanis  
Sylvio Beaulieu, fils Arma  
Joseph Champoux, fils Os  
Joseph Marion, fils Isai,  
Alfred Huard, fils August

Léopold Blais, fils Narciss

Nous avons annoncé à concourir dans la classe Québec en mars prochain dont les noms apparaissent comme concurrents.

Il sera annoncé dans manque pas de le lire.

### Très embarrassant

Un cultivateur ayant de fourche un chien qui dre, fut anémé devant l'gua qu'il n'avait frappé se défendre.

—J'accepterais cela, et je pourrais vous acc de frapper avec les dent vous aviez frappé avec l —C'est ce que j'aura le cultivateur, si au lie cer avec les dents, le nacé avec sa queue...

## LE COIN DES JEUNES

Le rendez-vous des élèves-fermiers et jardiniers

### Liste des élèves-fermiers champions de comtés en 1923

#### Ont choisi comme prime 24 pommiers :

|                                  |                      |              |
|----------------------------------|----------------------|--------------|
| Lucien Thibault, fils Zénon      | Matane,              | Matane.      |
| Cyrille Simoneau, fils Delphis,  | South Durham,        | Drummond.    |
| Rodrigue Brunelle, fils Delphis, | Roxton Falls,        | Shefford.    |
| Paul Boudrias, fils Paul,        | L'Abord à Plouffe,   | Laval.       |
| George Lusk, fils Fred,          | Luskville,           | Hull.        |
| Roger St-Denis, fils Georges,    | Vaudreuil Station,   | Vaudreuil.   |
| Adrien Babin, fils Narcisse,     | Caplan,              | Bonaventure. |
| René Poirier, fils J.-Bte,       | St-Louis-de-Gonzague | Beauharnois. |

#### Ont choisi comme prime 1 cochet et 5 poulettes :

|                                     |                         |              |
|-------------------------------------|-------------------------|--------------|
| Emilien Gosselin, fils Hector,      | Wotton,                 | Wolfe.       |
| Alphonse Poulin, fils Ernest,       | St-Côme,                | Beauce.      |
| Paul Emile Bédard, fils Barthélemi, | Charlesbourg,           | Québec.      |
| Charles Emile Benoit,               |                         |              |
| fils Origène Sansoucis,             | Rougemont,              | Rouville.    |
| Wilbrod Paré, fils Amédée,          | St-Gervais,             | Bellechasse. |
| Alcide Bertrand, fils Zéphirin,     | St-Sophie,              | Terrebonne.  |
| Réal LeGrand, fils Joseph,          | St-Jacques-le-Mineur,   | Laprairie.   |
| Willie Perks, fils George,          | St-Andrews East Station | Argenteuil.  |
| Bernardin Garceau, fils Théodore,   | St-Thomas de Joliette,  | Joliette.    |
| Rosaire Côté, fils Napoléon,        | Spalding,               | Frontenac.   |

#### Ont choisi comme prime 5 minots de semence pure d'une céréale :

|                            |                   |                |
|----------------------------|-------------------|----------------|
| Ernest Roy, fils Ernest,   | St-Léon-le-Grand, | Matapédia.     |
| Marc Letarte, fils Ernest, | St-Raymond,       | Portneuf.      |
| Paul Morin, fils Joseph,   | St-Placide,       | Témiscamingue. |

#### Ont choisi comme prime une Houe combinée Planet Jr :

|                                   |                        |              |
|-----------------------------------|------------------------|--------------|
| Juneau Mousseau, fils Alfred,     | Berthierville,         | Berthier.    |
| Paul Chabot,                      | St-Hughes,             | Bagot.       |
| Joseph Bussières, fils Eusèbe,    | St-Henri village,      | Lévis.       |
| Léo Bergeron, fils Josaphat,      | St-Elie d'Orford,      | Sherbrooke.  |
| Alcide Caron, fils Napoléon,      | Tingwick,              | Arthabaska.  |
| Paul Emile Filion, fils Narcisse, | St-Joachim,            | Montmorency. |
| Auguste Beaupré, fils Alphonse,   | St-Valérien,           | Rimouski.    |
| Alexandre Biseon,                 |                        |              |
| fils Mme Vve Théophile            | Scott, Station         | Dorchester.  |
| Jean Marie Pilon, fils Georges,   | St-Polycarpe Station,  | Soulanges.   |
| Benoit Dupré, fils Henri,         | St-Boniface, 6me rang, | Yamachiche.  |
| Maurice Bonenfant, fils Sinaï,    | Lac-à-la-Tortue,       | Champlain.   |
| Raoul Gagner, fils Joseph,        | East Hereford,         | Compton.     |
| J. Alphonse Millot, fils Antoni,  | St-Léon,               | Maskinongé.  |
| Carl Corey, fils Benjamin,        | Hatley, RR. No 1.      | Stanstead.   |

#### Ont choisi comme prime une ruche avec abeilles :

|                                      |                           |               |
|--------------------------------------|---------------------------|---------------|
| Jean Bte Plourde, fils Eugène,       | Metabetchouan, St-Jérôme, | Lac St-Jean.  |
| Philippe Barbary, fils Benjamin,     | Buckingham,               | Papineau.     |
| René Allard, fils Norbert,           | La Baie du Pevvre,        | Yamaska.      |
| Elmer Hadley, fils Stephen,          | Hemmingford,              | Yamagton.     |
| Alexandre Gaudreault, fils Ferdinand | Albanel,                  | Lac St-Jean.  |
| Henri Coiteux, fils Stanislas,       | Repentigny,               | L'Assomption. |
| Sylvio Beaulieu, fils Armand,        | St-Urbain,                | Châteauguay.  |
| Joseph Champoux, fils Oscar,         | B. P. Macamic,            | Abitibi.      |
| Joseph Marion, fils Isai,            | St-Barnabé-sud,           | St-Hyacinthe. |
| Alfred Huard, fils Auguste,          | St-F.-X. de Brompton,     |               |
| B. P. Greenlay,                      | Richmond.                 |               |
| B. P. La Renaudière,                 | St-Pierre,                | Montmagny.    |
| St-Pierre,                           |                           |               |

#### Nous comptons sur vous.

Nous avons annoncé la semaine dernière, que les élèves-fermiers étaient invités, à concourir dans la classe 4 de l'Exposition des Grains de Semence, qui aura lieu à Québec en mars prochain. Nous avons tout lieu d'espérer que les élèves-fermiers dont les noms apparaissent dans la liste ci-dessus seront les premiers à s'enregistrer comme concurrents.

#### Un concours mensuel.

Il sera annoncé dans le prochain numéro du "Bulletin de la Ferme": qu'on ne manque pas de le lire.

J.-H. Lavole,  
Chef du Service de l'Horticulture.

#### TRADUCTION

#### Très embarrassant pour le juge

Un cultivateur ayant tué d'un coup de fourche un chien qui voulait le mordre, fut amené devant un juge. Il alléguait qu'il n'avait frappé la bête que pour se défendre.

—J'accepterais cela, lui dit le juge, et je pourrais vous acquitter, si au lieu de frapper avec les dents de la fourche vous aviez frappé avec le manche.

—C'est ce que j'aurais fait, répondit le cultivateur, si au lieu de me menacer avec les dents, le chien m'eût menacé avec sa queue...

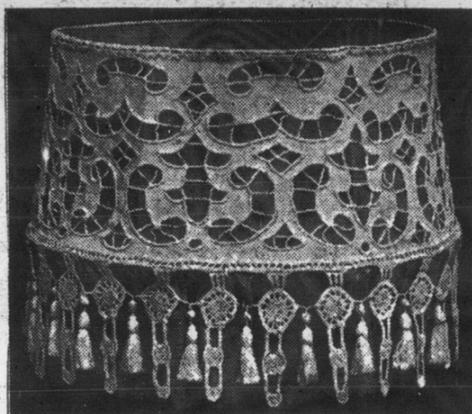
La cuisinière (jeune paysanne nouvellement débarquée à la ville).

—Madame, le boucher y m'a dit comme ça qu'il me donnerions dix du cent sur tous mes achats. Qu'est-ce que ça veut dire?

—La Dame.—Ça veut dire, ma fille, que nous allons changer de boucher.

Une once de prudence vaut mieux qu'une livre de science.

### La broderie est un agréable passe-temps



No. 2261. Charmant abat-jour Empire hauteur 4 1/2 pcs, circonférence, 18 pcs. Patrons carlono, 12c. Etampé sur toile soyeuse, 40c. Coton à broder nécessaire pour ce travail, 4 écheveaux à 04c.

Grande feuille de papier carbone, bleu ou blanc, 15c. Petite feuille, de carbone bleu, blanc, rouge ou noir, 8cts la feuille, 2 pour 15cts.

Demandez notre catalogue de broderie, envoyé franco dans tout le Canada, sur réception de 35cts.

LE BULLETIN  
DE LA FERME,  
Case 129, Québec.

### UNE GRANDE OFFRE AUX HERNIEUX

5,000 personnes qui souffrent de la hernie recevront Plapao à l'essai et livre de M. Stuart sur la hernie absolument gratis

La merveille du jour—que des milliers de victimes emploient à l'heure actuelle. Les PLAPAO-PADS ADHESIFS de STUART ont obtenu la médaille d'or à Rome et le grand prix à Paris. Prenez la résolution de mettre de côté votre vieux bandage à torture. Cessez de vous miner la santé avec ces bandes d'acier et de caoutchouc. Les PLAPAO-PADS sont doux comme du velours, faciles à poser et coûtent bon marché. Ni courroies, boucles ou ressorts attachés. Faites demander dès aujourd'hui PLAPAO D'ESSAI GRATUIT. Nous croyons au vieillage, "ne craignez jamais de mettre vos articles à l'essai": donc n'envoyez pas d'argent—simplement vos nom et adresse, à: PLAPAO LABORATORIES, 221 Stuart Road, St. Louis, Mo. U.S.A.

### SURDITE



L'ouïe parfaite est maintenant rendue dans tous cas de surdité ou déficuosité de l'ouïe amenée par le catarrhe, relâchement, enfoncement, 6-paiement des tambours bourdonnements et sifflements, perforation, destruction complète ou partielle des tambours, écoulement des oreilles, etc.

### TAMBOURS D'OREILLE COMMON-SENSE WILSON

"Ces petits appareils téléphoniques sans fit pour les oreilles" ne demandent pas de remèdes, mais remplacent effectivement ce qui manque ou ce qui fait défaut dans les tambours de l'oreille. Ce sont de simples appareils qui s'adaptent facilement à l'oreille, tout en étant invisibles. Doux sûrs et confortables.

Ecrivez aujourd'hui pour demander notre brochure GRATUITE de 168 pages sur la SURDITE qui vous donne amples détails et témoignages.

### WILSON EAR DRUM Co., Incorporated

701 Inter-Southern Build. Louisville, Ky

**SCIES**  
EGOINES RUBAN BLEU  
QUALITE SUPERIEURE  
DEMANDEZ-LES A VOTRE FOURNISSEUR  
**SIMONDS**  
SIMONDS CANADA SAW CO. LIMITED  
rue St-Rémi et ave. Acorn, Montréal, Qué  
Vancouver, C.A. St-Jean, N.B. 2 22

### EXPEDIEZ VOS FOURRURES

directement à New York pour vos FOURRURES

En justice pour vous-même vendez toutes vos fourrures à HERSKOVITS, à OTTAWA. Adressez nous votre prochaine concignation et soyez convaincu que vous obtiendrez une meilleure classification et de plus gros prix pour vos fourrures, d'Herskovits. La principale maison de fourrures. Vous pouvez vous procurer des maintenant les prix de New York, pour vos fourrures, en vous adressant directement à la succursale canadienne d'Herskovits, à New York. Le plus grand marché de fourrures du monde. Expédiez aujourd'hui. Ecrivez maintenant pour obtenir.

GRATIS Des listes de prix, des informations sur le marché, des étiquettes d'expédition, etc., le tout gratuitement.

OTTAWA, ONTARIO  
100 Edifice Transportation

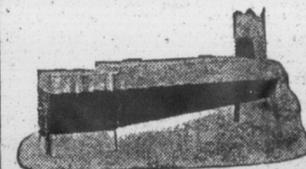
W. IRVING  
**HERSKOVITS**  
FUR CO., LIMITED.

### CALCULEZ TOUJOURS LE COUT DE REVIENT

Quel prix vaudront le sucre et le sirop d'érable cette année? D'une manière positive personne ne peut répondre à cette question dans le moment.

Il est clair cependant que le fabricant dont le coût de production sera le plus bas, réalisera les PLUS GROS PROFITS

quels que soient les prix du marché. L'évaporateur JUTRAS produit un



### LE JUTRAS AMELIORE

produit MEILLEUR au coût de revient MINIMUM. Ecrivez aujourd'hui pour avoir circulaire illustrée et liste de prix pour Evaporateur et tous les accessoires utiles aux fabricants de sucre et sirop d'érable.

LA CIE JUTRAS Ltée  
Victoriaville, Qué.

## Lettres d'agronomes.

Batiscan, le 12 février 1924.

**Pourquoi a-t-il réalisé un profit net de \$11.79 sur la vente de 131 livres de volaille à la Coopérative Fédérée au mois de décembre dernier 1923 ? Qu'est-ce que ça veut dire, cela ?**

## UN "TEST CASE"

Il y a des cultivateurs qui nous disent souvent: "C'est bien beau tout ce que vous prêchez mais ce n'est pas pratique pour nous, c'est trop de cérémonie, on n'est pas capable d'arriver à faire cela." Pour réfuter cette objection, il faut que l'agronome le prouve par des "faits" oui, des "faits", des démonstrations pratiques; en un mot, il faut permettre à l'agronome d'illustrer ses enseignements.

Pourquoi un grand nombre de cultivateurs sont-ils encore sous l'impression que les agronomes, ça ne vaut rien, que ce n'est pas pratique, ça coûte trop cher, pourquoi?

C'est parce qu'ils n'ont pas eu encore l'occasion de les connaître, de les apprécier.

Pour apprécier un homme, il faut s'en servir, il faut le connaître, on peut ensuite prononcer un jugement. Aujourd'hui, les cultivateurs ont parfaitement raison d'exiger que l'agronome leur prouve par des actions la valeur de ses enseignements. C'est ce que j'aime à faire par tous les moyens qui sont à ma disposition. Je cherche l'occasion de me faire connaître des cultivateurs, puis je suis un **partisan sans réserve, à outrance** de l'enseignement de l'agriculture pratique, par des champs de démonstrations, des fermes de démonstrations, des jardins, des poulaillers, etc., etc.

Les conférences, les démonstrations pratiques passent après cela, car après tout, la conférence a pour but de communiquer aux cultivateurs le résultat des expériences conduites par des experts sur des fermes expérimentales ou autres, de l'application de tel ou tel principe préconisé pour faire plus d'argent avec la culture du sol. Donc, tout se résume à l'argent; c'est la vie. Puis le problème qui intéresse les cultivateurs, celui qu'il faut résoudre est celui-ci; l'argent de l'argent, seulement de l'argent.

1er. Il me faut de l'argent tous les jours.

2ème. Comment faire pour réaliser plus d'argent avec ceci ou cela?

3ème. Où vendre pour réaliser plus d'argent avec les produits?

4ème. Comment vendre, comment préparer les produits?

5ème. Quand vendre tel ou tel produit, toujours pour réaliser de l'argent.

6ème. Puis enfin, si je vends à celui-ci ou celui-là, est-ce que je vais être bien payé?

Voilà ce qui trotte dans l'esprit d'un grand nombre de cultivateurs que je connais.

Donc, il y a une manière de faire pour réaliser le plus d'argent possible avec la culture. Elle consiste à faire en sorte de produire, de façon à obtenir le plus gros rendement par acre de terrain cultivé par vache, par porc, mouton, poule, etc.. Tous produits obtenus, il s'agit de le vendre. Pour cela il faut le préparer de la bonne manière choisir le moment opportun pour s'exécuter. Cela toujours pour avoir à déposer à la "Banque" le plus d'argent possible. Or il n'y a certainement pas 25% des cultivateurs qui retirent 100% du rendement, qu'ils peuvent obtenir en suivant "la voie qui leur est tracée par l'expérience, la pratique et la science agricole." que possèdent plus ou moins les agronomes, selon qu'ils ont le plus ou moins d'expérience. Enfin, il faut que j'en vienne à dire ce que je veux vous dire. Voici:

Un homme avait 24 coqs ordinaires, pesant un total de 131 livres de viande vendable. J'ai eu l'honneur de diriger: l'abatage, le déplumage, l'emballage et l'expédition de la caisse à la "Coopérative Fédérée de Montréal". Ce jour-là, les volailles de choix se vendaient 15 cents aux commerçants locaux.

Qu'avons-nous reçu par la malle croyez-vous?—Un beau chèque de \$31.44 payable au "pair", Oui, un beau! C'était bien aimable à recevoir le soir de la messe de minuit.... Bien voyez-vous, si mon ami avait vendu ses volailles à Batiscan il aurait perdu \$11.79 parce qu'il les aurait vendues 15 cents la livre, puis il ne les aurait pas vendues, parce que les commerçants avaient cessé d'acheter. Donc si les 1775 cultivateurs de mon district sont dans le même cas, nous allons perdre près de \$20,000.00 seulement sur les poules cette année, sans compter ce que nous avons perdu sur le bœuf, les porcs, les moutons, les œufs, etc., etc.. De plus, quand on a acheté quelque chose pour les animaux, la terre ou encore la famille, on est exposé à donner de l'argent de trop par rapport à la valeur réelle du produit qu'on achète dans une paroisse où il y a trop de marchands ou de commerçants. Il en faut, mais pas trop.

Conclusion! La Coopération ou la Coopérative Fédérée, voilà le salut de la classe agricole, **quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise et quoi qu'on écrive en certains milieux. C'est cela que je voulais dire.**

J. A. FORTIN, B. S. A., Agronome du Comté de Champlain (Sud).

## Actualités avicoles.

## Concours de ponte de l'Est de Québec

Sous la direction de la Station Expérimentale à Ste-Anne-de-la-Pocatière  
Deuxième année. Rapport Hebdomadaire. Semaine No 14. Date: 6 Février 1924

## ENREGISTREMENT

Le concours s'est ouvert le 1er novembre 1923 et se continuera pendant 52 semaines. Chaque parquet dans le concours contient 10 oiseaux et ces oiseaux sont numérotés de 1 à 10.

Le tableau ci-dessous donne, dans les colonnes 1 à 10, un état de la production de chaque oiseau pour la semaine. Dans la colonne "H" se trouve le total de la production hebdomadaire de chaque parquet et dans la colonne "T", le nombre total d'œufs à jour dans chaque parquet. Lorsque le nombre total d'œufs dans chaque parquet, de la semaine est plus élevé que le nombre totalisé d'œufs pondus par chaque poule, cela indique que les œufs pondus sur les planchers ont été inclus dans le relevé total du parquet.

CH.—Chantecleres; L.B.—Livournes Blanches; P.R.B.—Plymouth Rock Barrées; R.I.R.—Rhode Island rouges; X.—Parquet en tête; F.—Fièvre d'incubation; M.—Muant.

| Parquet | Propriétaire et adresse              | Race   | Ponte |   |   |   |   |   |   |   |   |    | H.  | T.   |  |
|---------|--------------------------------------|--------|-------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|-----|------|--|
|         |                                      |        | 1     | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |     |      |  |
| 1       | Institut Agricole d'Oka, La Trappe.. | Ch.    |       |   |   |   |   |   |   |   | 3 | 4  | 7   | 218  |  |
| 2       | J. G. Liard, St-Alexis, Qué.         | L.B.   |       | 5 | 1 |   |   |   |   |   |   | 4  | 10  | 278  |  |
| 4       | W. A. Carr, Ste-Agathe Qué.          | P.R.B. | 2     | 5 |   | 4 |   |   |   |   | 3 | 6  | 20  | 476  |  |
| 5       | Elie Jodoin, Varennes, Qué.          | P.R.B. | 1     |   |   | 5 |   | 5 | 6 |   |   |    | 17  | 313  |  |
| 6       | Raoul Pettigrew, Isle Verte, Qué.    | P.R.B. | 5     |   |   |   | 4 |   |   |   |   |    | 9   | 79   |  |
| 7       | J. A. Proulx, Montmagny, Qué.        | P.R.B. |       | 5 | 4 |   |   |   |   |   | 6 |    | 15  | 202  |  |
| 8       | Station Expérimentale, La Ferme...   | P.R.B. | 4     |   |   | 5 |   |   |   |   |   |    | 9   | 319  |  |
| 9       | Station Expérimentale, Ste-Anne...   | P.R.B. | 4     |   |   | 5 |   |   |   |   |   | 5  | 14  | 365  |  |
| 10      | Acad. St. Ls de France, St. Jacques. | R.I.R. |       | 4 |   |   |   | 3 |   |   | 2 |    | 14  | 350  |  |
| 11      | Auguste Beaulieu, Grand Remou...     | R.I.R. |       |   | 6 | 4 | 4 |   |   |   |   | 6  | 20  | 270  |  |
| 12      | J.-S. Blais, East Broughton, Qué.    | R.I.R. | 4     | 5 |   |   |   | 6 |   |   | 1 |    | 16  | 220  |  |
| 13      | Georges Bouchard, M. P., Ste. Anne.  | R.I.R. | 4     | 2 |   |   |   |   |   | 4 |   |    | 14  | 203  |  |
| 14      | Antoine DeRoy, Princeville...        | R.I.R. | 4     |   | 4 |   |   |   |   |   | 4 | 5  | 17  | 265  |  |
| 15      | Alexandre Fournier, Montmagny...     | R.I.R. |       | 3 |   |   | 4 | 4 | 4 | 3 |   |    | 18  | 216  |  |
| 16      | Jos.-C. Hébert, N.P., Montmagny...   | R.I.R. | 5     | 4 | 3 | 4 | 3 | 6 |   |   |   |    | 25  | 404  |  |
| 17      | Chs.-E. Paquet, Pont Rouge, Qué.     | R.I.R. | 5     | 2 | 5 | 4 | 3 | 3 | 5 |   |   | X  | 27  | 260  |  |
| 18      | Station Expérimentale, Ste. Anne...  | R.I.R. |       |   | 4 |   | 4 | 5 | 4 |   |   |    | 17  | 363  |  |
|         |                                      |        |       |   |   |   |   |   |   |   |   |    | 269 | 4801 |  |

Remarques:—Les parquets des Stations Expérimentales sont inscrits en vue de l'enregistrement, mais ils n'ont pas droit aux prix offerts.

Poule No 91 de la Sta. Exp., Ste-Anne a pondu à date 70 œufs.

" " 90 " " La Ferme " " 69 "

" " 106 Académie St-Ls. de France " " 66 "

" " 42 M. W. A. Carr. " " 64 "

Production, 22.6%

Gérant du Concours: Jean-L. Roy.

Régisseur, J.-A. Ste-Marie.

N.B.—Adresses toute correspondance au Régisseur, Station Expérimentale, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué.

Il y en a qui se rendent fiers et dédaigneux parce qu'ils ont un beau cheval, un panache à leur chapeau, parce qu'ils sont habillés somptueusement; mais qui ne voit cette folie?

Car s'il y a de la gloire pour cela elle est pour le cheval, pour l'oiseau et pour le tailleur. Saint François de Sales.

L'occasion de faire du bien se présente partout où il y a des hommes.

## LA BANQUE MOLSONS

Capital et Fonds de Réserve \$9,000,000.

Plus de 125 Succursales au Canada

Dans les 68 années de notre existence comme banque incorporée nous avons établi un record de stabilité, de service, et d'une gérance éclairée dont nous avons droit d'être fiers.

Département d'épargne à toutes nos succursales.

## VOLAILLES DE CHOIX

Volailles Ply. Rock Barrées, crête simple, coquets à vendre à des prix raisonnables.

## RECORD DE PONTE

| Du Fédéral     | Obtenue | Certificat |
|----------------|---------|------------|
| Poules No 9105 | .....   | 201 œufs   |
| 9106           | .....   | 201 "      |
| 9107           | .....   | 225 "      |
| 9108           | .....   | 210 "      |
| 9120           | .....   | 175 "      |
| 9121           | .....   | 242 "      |
| 9124           | .....   | 221 "      |
| 9127           | .....   | 199 "      |
| 9128           | .....   | 195 "      |
| 9131           | .....   | 202 "      |
| 9133           | .....   | 218 "      |
| 9141           | .....   | 198 "      |
| 9142           | .....   | 206 "      |

Egalemeut à vendre: Miel Pur. Oies Toulouse de choix.

Avis:—Poussins d'un jour—œufs de Ply. Rock Barré et de Rhode Island Rouges. Les œufs, prix: \$8. à \$10. le cent. Poussins: \$10. le cent.

Attention spéciale accordée aux commandes par la poste.

Station Avicole Ste-Germaine

Emile K. Lafamme

RÉGISSEUR

Ste-Germaine, Station, Côté Doré

Lisez le Bulletin de la Ferme

## Actualités avi

La derm  
Madiso

## La Chant

## Au

Un aviculteur nière exposition av du monde entier,

Nous enregistrention de ceux de toujours infiniment

La lettre qui quand même obt

" Il y avait rencontrer des ou ont remporté les. pouvons trouver i autres ne sont pa

"E.-B. Thom a remporté tous. déjà fait, il y a mais nous aimeri concurrencer avei oiseaux de la prov dans les classes Leghorns, nous a

"C'est dire o progrès de l'avicu prix des expositio à ce progrès. Mo constations

"Il n'y avait vendre. Les élev coup au point de dindon qui a rem été primés ne pou de poules Leghor

"Les Chante rêt. Cette race été lents à l'app ciallement mentio

## Liste de

GAG

COQS:

Wm Milne,  
L.-R. DeViller  
Mi Favorite F

POULES:

Wm Milne,  
L.-R. DeViller  
Mi Favorite F

COCHETS:

Wm Milne,  
L.-R. DeViller

POULETTES:

Wm Milne,  
Mi Favorite F  
L.-R. DeViller

TROUPEAUX D'EN

Wm Milne,  
Mi Favorite F

TROUPEAUX D'EN

Wm Milne,  
L.-L. Lucas,

Il est regret de Québec n'ait New-York. La représentée conv craindre de se n viennent cherch

Actualités avicoles.

La dernière exposition avicole à Madison Square, New-York

La Chantecler suscite beaucoup d'intérêt

Aux Etats-Unis et chez nous

Un aviculteur Québécois, qui a suivi consciencieusement la dernière exposition avicole à Madison Square, N. Y.; l'une des plus célèbres du monde entier, l'apprécie comme nous l'allons voir.

Nous enregistrons cette appréciation tout spécialement à l'intention de ceux des nôtres qui souffrent de la manie de croire que c'est toujours infiniment plus beau et meilleur à l'étranger que chez nous.

La lettre qui suit ne nous était pas destinée, mais nous avons quand même obtenu l'autorisation de la reproduire telle quelle.

"Il y avait 8,000 volailles à l'exposition, et je m'attendais de rencontrer des oiseaux de meilleure qualité, en général. Ceux qui ont remporté les premiers prix sont plus beaux que ceux que nous pouvons trouver ici dans la Province, mais, pris dans l'ensemble, les autres ne sont pas supérieurs aux nôtres.

"E.-B. Thompson, le fameux éleveur de Plymouth Rock barré, a remporté tous les prix offerts pour cette race, comme il l'avait déjà fait, il y a deux ans. Ses oiseaux ont un "barrage" magnifique, mais nous aimerions leur voir plus de vigueur. Nous aurions pu le concurrencer avec avantage dans les troupeaux d'élevage avec les oiseaux de la province de Québec, et peut-être décrocher aussi des prix dans les classes simples. Dans les Rhode Island, Wyandottes et Leghorns, nous aurions pu prendre aussi des prix.

"C'est dire que nous avons raison d'être satisfaits et fiers des progrès de l'aviculture dans le Québec; et à mon avis l'assiette des prix des expositions avicoles de la Province est loin d'être étrangère à ce progrès. Mon compagnon de voyage, un expert, a fait les mêmes constatations.

"Il n'y avait pratiquement pas d'oiseaux exposés qui étaient à vendre. Les éleveurs tiennent à garder ce stock, qui leur vaut beaucoup au point de vue réclame. L'on m'a demandé \$200. pour un dindon qui a remporté le deuxième prix, et d'autres qui n'avaient pas été primés ne pouvaient être achetés à moins de \$100. Un troupeau de poules Leghorn (5 poulettes et 1 cochet) a été vendu \$1,500.

"Les Chantecler, au nombre de 100, ont suscité beaucoup d'intérêt. Cette race est déjà bien connue des Américains, qui n'ont pas été lents à l'apprécier. Les journaux de New-York ont encore spécialement mentionné la Chantecler au cours de l'exposition."

Liste des gagnants pour la race Chantecler

| GAGNANTS                             |                   | PRIX.               |
|--------------------------------------|-------------------|---------------------|
| <b>COQS:</b>                         |                   |                     |
| Wm Milne,                            | Toronto, Ont.     | 1er, 4ème et 5ème.  |
| L.-R. DeVilleray,                    | Berlin, Mass.,    | 2ème.               |
| Mi Favorite Farm,                    | Keansburg, N. J., | 3ème.               |
| <b>POULES:</b>                       |                   |                     |
| Wm Milne,                            | Toronto, Ont.,    | 3ème et 4ème.       |
| L.-R. DeVilleray,                    | Berlin, Mass.,    | 1er et 5ème.        |
| Mi Favorite Farm,                    | Keansburg, N. J., | 2ème.               |
| <b>COCHETS:</b>                      |                   |                     |
| Wm Milne,                            | Toronto, Ont.,    | 2ème, 3ème et 4ème. |
| L.-R. DeVilleray,                    | Berlin, Mass.,    | 1er et 5ème.        |
| <b>POULETTES:</b>                    |                   |                     |
| Wm Milne,                            | Toronto, Ont.,    | 1er, 2ème et 5ème.  |
| Mi Favorite Farm,                    | Keansburg, N. J., | 4ème.               |
| L.-R. DeVilleray,                    | Berlin, Mass.,    | 3ème.               |
| <b>TROUPEAUX D'ELEVAGE (vieux):</b>  |                   |                     |
| Wm Milne,                            | Toronto, Ont.,    | 1er et 2ème.        |
| Mi Favorite Farm,                    | Keansburg, N. J., | 3ème.               |
| <b>TROUPEAUX D'ELEVAGE (jeunes):</b> |                   |                     |
| Wm Milne,                            | Toronto, Ont.,    | 1er et 2ème.        |
| L.-L. Lucas,                         | Vineland, N. J.,  | 3ème et 4ème.       |

Il est regrettable de constater qu'aucun éleveur de la province de Québec n'ait envoyé des volailles Chantecler à l'exposition de New-York. La province natale de la Chantecler aurait dû y être représentée convenablement. Nos bons éleveurs ne devraient pas craindre de se mesurer au moins avec les aviculteurs étrangers qui viennent chercher chez nous des sujets qu'ils exhibent avec pompe.



### Des Oeufs l'Hiver

Comment en Avoir --

Donner aux poules des doses quotidiennes de ce merveilleux tonique les fait pondre à leur pleine capacité. Le

Seau de 12 lbs \$2.00  
" " 25 " \$3.50

éleveurs prospères l'emploient toute l'année. Ce merveilleux tonique ravivote les poules et favorise la ponte. Ça paye les poules qu'on fait pondre et la Régulateur à Volailles Pratts est le tonique que la science et l'expérience ont trouvé le plus efficace.

**Pratts**  
REGULATEUR A VOLAILLES

Faire venir le "Pratts Poultry Book" — GRATUIT  
PRATT FOOD CO., OF CANADA, LIMITED  
315 ave. Carlaw, Toronto, Ont.



Gros paquet 70c

PANIER AUX LETTRES

M. Frank J.-D. Barnjum

Après avoir lu l'article concernant la vente en coopération du bois de pulpe, publié dans notre édition du 24 janvier, quelques correspondants nous demandent l'adresse exacte de l'auteur, M. Frank J. D. Barnjum.

Rep.—M. Barnjum, un millionnaire qui s'intéresse beaucoup à la conservation des forêts du Canada, ou que cette conservation intéresse beaucoup, se contente de dater de Montréal les articles qu'il nous envoie. Il estime sans doute être assez connu pour que cette adresse suffise.

Trapeze (Rep.)—Il y a pu en effet y avoir erreur typographiques dans les chiffres que nous avons publiés, mais la méthode de calculer que nous vous avons indiquée est la bonne. Ici, comme dans tous les journaux, hélas il faut toujours compter avec les erreurs typographiques.

Un propriétaire à un pavre diable qui ne peut payer son terme:

—Je vous ferai voir quel bois je me chauffe.

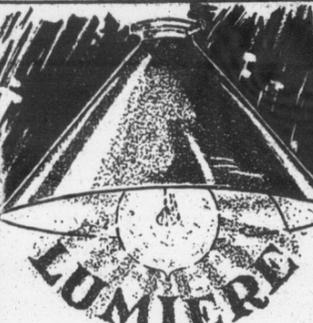
—Hélas, si vous pouviez le faire voir dans ma cheminée!

VOYAGE TRANSCONTINENTAL

Dans un pays immense comme le nôtre, le confort des passagers doit être pris en considération lorsqu'il s'agit d'un voyage transcontinental. La distance de Montréal à Vancouver par le Chemin de Fer National est de 2,397.5 milles—un voyage d'un peu plus de quatre jours constamment sur le train.—Dans les conditions de transport moderne, ce voyage à bord du "Continental Limité" peut être envisagé avec plaisir. Rien n'a été oublié pour y rendre la vie confortable: les wagons-lits modernes sont aménagés de grandes cabines qui vous assurent des nuits pleines de repos, les wagons-panorama sont abondamment pourvus de revues populaires et de livres choisis, les wagons-réfectoires fournissent un service à nul autre pareil. "Le Continental Limité" part de Montréal à 10.00 p. m. tous les jours en route pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. De Québec le raccordement se fait soit à Montréal par "Le Montréal" partant de la Gare du Palais à 1.20 p. m. dimanche excepté (4.45 p. m. dimanche seulement), ou à Cochrane par "Le Transcontinental", laissant la Gare du Palais à 8.15 p. m. les lundi, mercredi et vendredi. A Winnipeg, le raccordement se fait pour tous les centres importants de l'Ouest du Canada. Pour plus amples renseignements prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10, rue Sainte-Anne, Québec, ou à n'importe lequel des agents du Chemin de Fer National du Canada.

LE SEL WINDSOR (FABRIQUE AU CANADA) EST LE MEILLEUR

Le beurre et le fromage atteignent le premier rang quand on y emploie le SEL WINDSOR

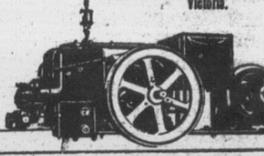


Pour Maisons de Campagne

Le Système d'éclairage Fairbanks-Morse n'est qu'un engin à gazoline actionnant par courroie un dynamo muni de coussinets à billes. Un système que n'importe quel fermier peut faire fonctionner. Il est économique, sûr; et son coût minime le met à la portée de tous. Facile à mettre en mouvement—il n'y a qu'à presser un bouton. Complet avec accumulateurs. Mallez ce coupon aujourd'hui et nous enverrons tous les détails.

Le Cie Canadian FAIRBANKS-MORSE Limited

St-John, Quebec, Montreal, Ottawa, Toronto, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Vancouver, Victoria.



Le Cie Canadian Fairbank-Morse Limited Envoiez-moi par poste gratuitement et sans aucune obligation des détails complets et prix du système d'éclairage.

Nom.....  
Bureau de Poste.....  
Province..... P.

LISEZ LE BULLETIN DE LA FERME

Québec

Pocatière

6 Février 1924

ndant 52 semai-  
aux sont numé-

a production de  
le la production  
al d'œufs à jour  
arquet, de la se-  
poule, cela indi-  
otal du parquet.

Rock Barrées;  
e d'incubation;

| 9 | 10   | H.  | T.   |
|---|------|-----|------|
| 4 | 7    | 218 |      |
| 4 | 10   | 278 |      |
| 6 | 20   | 476 |      |
|   | 17   | 313 |      |
|   | 9    | 79  |      |
| 6 | 15   | 202 |      |
|   | 9    | 319 |      |
|   | 14   | 365 |      |
| 2 | 14   | 350 |      |
| 6 | 20   | 270 |      |
| 1 | 16   | 220 |      |
| 4 | 14   | 203 |      |
| 5 | 17   | 265 |      |
| 3 | 18   | 216 |      |
|   | 25   | 404 |      |
| 5 | X 27 | 260 |      |
|   | 17   | 363 |      |
|   |      | 269 | 4801 |

en vue de l'en

ufs.

Ste-Marie.

ntale, Ste-Anne-

ES DE IX -

Barrées, crée  
tre à des prix

PONTE

| Certificat | 201 œufs |
|------------|----------|
| 201        | 201      |
| 229        | 229      |
| 210        | 210      |
| 175        | 175      |
| 242        | 242      |
| 221        | 221      |
| 199        | 199      |
| 195        | 195      |
| 202        | 202      |
| 218        | 218      |
| 198        | 198      |
| 206        | 206      |

re: Miel Pur.

un jour—œufs  
le Rhode Island  
ix: \$8. à \$10.  
le cent.

accordée aux

Germaine

laine

UR

Sté Dorch

de la Ferme

## Société d'agriculture du comté de Beauce, division A

Rapport de l'exposition de grains de semences tenue à Beauceville, le 4 février 1924

### CLASSE A: SEMENCES DU CONCOURS ENREGISTREES

#### AVOINE

|                                    |             |        |
|------------------------------------|-------------|--------|
| 1. Alfred Bolduc.....              | Beauceville | \$6.00 |
| 2. Edouard Jolicœur.....           | "           | 5.00   |
| 3. Charles Hamel.....              | "           | 4.00   |
| 4. Paul Rodrigue.....              | "           | 3.00   |
| 5. Omer Pomerleau.....             | "           | 2.00   |
| 6. Charles Bolduc ab.....          | "           | 1.75   |
| 7. Joseph Champagne.....           | "           | 1.50   |
| 8. Henry Faucher.....              | Ste-Marie   | 1.25   |
| 9. Esdras Veilleux.....            | Beauceville | 1.00   |
| 10. Josaphat Rodrigue Philiat..... | "           | .75    |
| 11. Ernest Poulin.....             | "           | .50    |
| 12. François Ferland.....          | Ste-Marie   | .50    |

#### CLASSE B: Avoine Banner.

|                           |             |        |
|---------------------------|-------------|--------|
| 1. Paul Rodrigue.....     | Beauceville | \$2.25 |
| 2. Florian Poirier.....   | "           | 2.00   |
| 3. Siméon Poulin.....     | "           | 1.75   |
| 4. Emery Roy.....         | St-Georges  | 1.50   |
| 5. Alfred Bolduc.....     | Beauceville | 1.25   |
| 6. Omer Pomerleau.....    | "           | 1.00   |
| 7. Charles Bolduc ab..... | "           | .75    |
| 8. Joseph Champagne.....  | "           | .50    |

#### SECTION B: Avoine, toutes variétés.

|                                 |             |        |
|---------------------------------|-------------|--------|
| 1. Paul Rodrigue.....           | Beauceville | \$2.25 |
| 2. Charles Hamel.....           | "           | 2.00   |
| 3. Edouard Jolicœur.....        | "           | 1.75   |
| 4. Joseph Alex Bolduc.....      | "           | 1.50   |
| 5. Vve Charles Veilleux.....    | "           | 1.35   |
| 6. Siméon Poulin.....           | "           | 1.00   |
| 7. Josaphat Rodrigue Jules..... | "           | .75    |
| 8. Ernest Poulin.....           | "           | .50    |
| 9. Omer Pomerleau.....          | "           | .50    |
| 10. Emery Roy.....              | St-Georges  | .50    |

#### SECTION 3: blé de printemps.

|                             |             |        |
|-----------------------------|-------------|--------|
| 1. Paul Rodrigue.....       | Beauceville | \$2.50 |
| 2. Jules Veilleux.....      | St-Victor   | 2.00   |
| 3. Joseph Bolduc ab.....    | Beauceville | 1.75   |
| 4. Jean Hébert.....         | Ste-Marie   | 1.50   |
| 5. Joseph Alex. Bolduc..... | Beauceville | 1.25   |

#### SECTION 4: Pois.

|                             |             |        |
|-----------------------------|-------------|--------|
| 1. Charles Bolduc ab.....   | Beauceville | \$1.50 |
| 2. Remi Bolduc.....         | "           | 1.25   |
| 3. Charles Hamel.....       | "           | 1.00   |
| 4. Omer Pomerleau.....      | "           | .75    |
| 5. Joseph Alex. Bolduc..... | "           | .50    |

#### SECTION 5: Sarrasin

|                          |             |        |
|--------------------------|-------------|--------|
| 1. Siméon Poulin.....    | Beauceville | \$1.50 |
| 2. Jean Hébert.....      | Ste-Marie   | 1.25   |
| 3. Edouard Jolicœur..... | Beauceville | 1.00   |
| 4. Ernest Poulin.....    | "           | .75    |
| 5. Jules Veilleux.....   | St-Victor   | .50    |

#### SECTION 6: Orge

|                       |             |        |
|-----------------------|-------------|--------|
| 1. Ernest Paré.....   | St-Victor   | \$1.50 |
| 2. Jean Hébert.....   | Ste-Marie   | 1.25   |
| 3. Charles Hamel..... | Beauceville | 1.00   |

#### SECTION 7: Fèves.

|                         |             |        |
|-------------------------|-------------|--------|
| 1. Thomas Jolicœur..... | Beauceville | \$2.00 |
| 2. Ernest Paré.....     | St-Victor   | 1.75   |
| 3. Omer Fortin.....     | Beauceville | 1.50   |
| 4. Jean Hébert.....     | Ste-Marie   | 1.25   |
| 5. Omer Pomerleau.....  | Beauceville | 1.00   |

#### SECTION 8: Graine de mil

|                                 |             |        |
|---------------------------------|-------------|--------|
| 1. Siméon Poulin.....           | Beauceville | \$2.00 |
| 2. Jean Hébert.....             | Ste-Marie   | 1.75   |
| 3. Paul Rodrigue.....           | Beauceville | 1.50   |
| 4. Ernest Poulin.....           | "           | 1.25   |
| 5. Josaphat Rodrigue Jules..... | "           | 1.00   |
| 6. Ernest Paré.....             | St-Victor   | .75    |
| 7. Vve Charles Veilleux.....    | Beauceville | .50    |

#### SECTION 9: Graine de trèfle.

|                         |             |        |
|-------------------------|-------------|--------|
| 1. Esdras Veilleux..... | Beauceville | \$02.5 |
| 2. Emery Roy.....       | St-Georges  | 2.00   |
| 3. Ernest Paré.....     | St-Victor   | 1.50   |
| 4. Paul Rodrigue.....   | Beauceville | 1.25   |
| 5. Charles Hamel.....   | "           | 1.00   |

### La loi pour tous

Consultations légales par Leavre & Laviole, avocats du Barreau de Québec

**AVIS IMPORTANT**—Nos correspondants, que cette page intéressée sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1o Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultations; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée; afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2o Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3o Nos avocats consultants ne sont tenus de répondre qu'aux questions ordinaires, usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et les avocats; 4o Si le correspondant désire une réponse immédiate, par lettre, nos avocats consultants peuvent exiger des honoraires.

**VENTE A REMERE.**—Rép. à J. B. D.—Q. J'ai cédé une propriété par vente à réméré. L'acquéreur ne remplit pas ses obligations et détériore la propriété qu'il habite avec sa famille. Comment dois-je procéder pour protéger mes intérêts?

R.—Pour donner une réponse formelle à la question de notre correspondant, il faudra avoir examiné le contrat des parties. Comme nous n'avons à ce sujet que des détails assez généraux, et que d'ailleurs le cas sort de l'ordinaire, nous sommes forcés de ne donner que des considérations générales.

Dans les cas ordinaires, le vendeur cesse d'être propriétaire, et l'acheteur le devient; ce dernier a donc les mêmes droits que dans une vente pure et simple, mais la propriété n'est pas transportée d'une manière définitive.

Cependant, il est un fait indéniable, c'est que, sous réserve du droit de réméré, l'acheteur dispose de la propriété comme le seul maître, il peut l'hypothéquer, et créer des servitudes mêmes, mais si le vendeur exerce son droit de réméré dans le délai fixé au contrat les unes et les autres disparaissent.

Une autre clause de la loi au sujet du droit de réméré déclare que, lorsque le vendeur veut exercer son droit, il est obligé de rembourser à l'acheteur les dépenses nécessaires ou utiles, à moins que le contraire ne soit stipulé dans l'acte. Partant de ce point, nous croyons que si c'est le contraire, c'est-à-dire, si au lieu d'amélioration, il y a dépréciation par la faute de l'acquéreur, ce dernier en sera tenu responsable lorsque le vendeur jugera à propos d'exercer son droit.

Ces considérations générales étant faites abordons notre cas particulier.—Si nous comprenons bien notre correspondant, il a vendu à réméré, mais n'a pas été payé de la somme stipulée dans son contrat. De plus certaines conditions apparaissant sur l'acte de vente n'ont pas été respectées par l'acheteur.—Dans les circonstances, nous croyons que le vendeur a le droit d'invoquer son contrat et de demander l'annulation du contrat de vente, avec tous dommages, s'il en existe. Conséquemment nous lui conseillons de faire une mise en demeure à son acheteur pour le forcer à remplir son contrat, et de le poursuivre en justice, s'il constate que les moyens de conciliation n'ont pas d'effet.

#### SECTION 10: Patates rouges.

|                                           |                  |
|-------------------------------------------|------------------|
| 1. Napoléon Mathieu, Touchet. Beauceville | \$1.75           |
| 2. Esdras Veilleux.....                   | 1.50             |
| 3. Emery Roy.....                         | St-Georges 1.25  |
| 4. Thomas Jolicœur.....                   | Beauceville 1.00 |
| 5. Josaphat Rodrigue.....                 | " .75            |
| 6. Léger Loubier.....                     | " .50            |
| 7. Thomas Bolduc.....                     | " .25            |

#### SECTION 11: Patate blanches.

|                           |             |        |
|---------------------------|-------------|--------|
| 1. Omer Pomerleau.....    | Beauceville | \$1.75 |
| 2. Charles Bolduc ab..... | "           | 1.50   |
| 3. Ernest Poulin.....     | "           | 1.25   |
| 4. Siméon Poulin.....     | "           | 1.00   |
| 5. Vénérand Gilbert.....  | "           | .75    |
| 6. Joseph Busque C.....   | "           | .50    |
| 7. Alfred Veilleux.....   | "           | .25    |

(Vraie copie), Josaphat Roy, Secrétaire, Beauceville-Ouest.

**CLOTURE DE LIGNE.**—Rép. à J. F.—Q. J'ai acheté une terre de A, voisine de celle appartenant à C. Au moment de la vente, mon vendeur m'a indiqué la partie de clôture que je devais entretenir. Depuis cette époque, C, a vendu un emplacement à D. Or, bien que la clôture de ce terrain fut entretenue par C., D. refuse maintenant de faire les travaux seul, bien qu'il n'ait jamais réclamé depuis deux ans.—Que dois-je faire? Quels sont mes droits?

R. Il ne fait pas de doute pour nous que le nouvel acquéreur d'une partie de la terre de C. a le droit de nous obliger à contribuer pour la moitié à l'entretien de la clôture qui vous sépare. Peu importe que le D. ait entretenu seul sa clôture de ligne depuis deux ans; ceci n'affecte pas l'obligation légale qui découle de l'article 505 du Code civil. Comme cette disposition légale est fort claire, nous la citons textuellement.

Art. 505 C. C. "Tout propriétaire peut obliger son voisin à faire pour moitié et à frais communs, entre leurs héritages respectifs, une clôture ou autre espèce de séparation suffisante suivant l'usage, les règlements et la situation des lieux.

D'autre part, vous avez le droit d'exiger de votre voisin C. une nouvelle distribution des travaux de la clôture de ligne qui vous est commune. Ou, plus clairement vous avez le droit d'exiger que C fasse exactement la moitié de la ligne actuelle qui vous sépare.

**DU DECOUVERT.**—Rép. à J. P. L.—Q. Je suis en marché d'acheter une terre à bois voisine d'une terre déjà faite. La terre que je veux acquérir ne porte que du bois franc, érable, merisier, peuplier, etc., Le propriétaire de la terre en culture réclame un découvert de quinze pieds de long de la ligne qui sépare sa propriété de celle que j'ai l'intention d'acquérir. Mon voisin a-t-il le droit de m'obliger à de pareils travaux?

R. Voici ce que dit l'article 195 du Code municipal au sujet du découvert; nous le citons textuellement pour qu'il puisse servir à tous les lecteurs que la question du découvert peut intéresser.

Art. 195 C. M. "L'inspecteur agraire, à la réquisition écrite ou verbale de tout propriétaire ou occupant d'un terrain cultivé qui demande du découvert à son voisin, en vertu de l'article 531 du Code civil, doit se rendre à l'endroit où tel découvert est requis, après en avoir donné un avis spécial de huit jours par écrit aux parties intéressées.

Après l'examen des lieux et sur la preuve que tel découvert est nécessaire et a été demandé par un avis spécial écrit et signifié avant le premier jour du mois de décembre précédent, il enjoint par une ordonnance écrite, de faire abattre dans les 30 jours suivants, sur une étendue de quinze pieds de largeur sur toute la ligne de séparation le long du terrain cultivé, tous les arbrisseaux qui sont de nature à nuire et les arbres s'y trouvant qui projettent de l'ombre sur le terrain cultivé, sauf ceux exceptés par la loi ou conservés pour l'embellissement de la propriété."

Ajoutons, comme commentaires, que si votre futur voisin est en mesure de prouver que les arbres de la terre à bois, causent des dommages à sa culture, vous serez certainement obligé, si vous devenez acquéreur, de vous conformer aux dispositions de l'article précité.

### Section fé

## A trave

Les monts cheuses ils sont par les vents de champs de dirige vers l'est grandiose à mes de pics recouvi de Connaught q difficile cache au à Glacier, qui se

L'Illecilleva la gare et il est peut faire l'ascen magnifique vue-tourent. Il y du mont Sir Sar

Les beautés ligne du Canadi mais celles du M Yellowhead, sur montagne elle-mer, c'est le plu du passage de des Grandes F plus loin, à la té neige a peine à une pyramide de vallée des Mille et atteint l'arriè

Des montag dides de monts, Tremblant semb plonger dans le doubler. A la g dent en un demi de l'arrière Gar

L'eau qui so Fourches, mais Fumée l'un des glacier envoié à fique.

Les explorat ont été faites po ont fait de l'alpi trepris de si loi montagnes d'ac que l'inconnu, e L'étendue des r Colombie couvre chaîne de monts quante à quatre ont une longueur milles.



ALLEN NOUVEAU QUÉBEC.

COU



Argent remboursé p fait. Prix l'assurim payés

GEO G

Agent de

n.c

**Chez-nous**  
Section féminine Le Foyer, L'Ecole

**A travers la Suisse canadienne**

Les monts Selkirks n'ont pas la même apparence que les Rocheuses ils sont couverts en général de courts arbustes dénichés par les vents mais ils renferment aussi beaucoup de glaciers et de champs de glace. Le chemin de fer monte péniblement et se dirige vers l'entrée du lac parc Glacière. Le panorama devient plus grandiose à mesure que l'on approche du passage de Rogers, entouré de pics recouverts de neige et exposé aux avalanches. Le tunnel de Connaught qui coupe maintenant de cinq milles la montée la plus difficile cache aussi plus d'un point de vue, mais il est facile d'arrêter à Glacière, qui se trouve près de l'entrée opposée.

L'Illicillevaet ou Grand Glacier est seulement à un mille et demi de la gare et il est facile de se rendre à sa base avec très peu d'efforts. On peut faire l'ascension du Mont Lookout à l'ouest et avoir ainsi une magnifique vue de L'Illicillevaet et des hautes montagnes qui l'entourent. Il y a encore de plus beaux champs de glace à admirer du mont Sir Sanford, le plus haut point de cette chaîne.

Les beautés des régions de Louise, de Field, de Glacière, sur la ligne du Canadien du Pacifique ont eu l'occasion d'être très admirées, mais celles du Mont Robson et de son entourage, près du passage de Yellowhead, sur le Grand Tronc Pacifique sont à peine connues. La montagne elle-même, s'élève à 13,087 pieds au-dessus du niveau de la mer, c'est le plus haut pic des Montagnes Rocheuses et on ne le voit pas du passage de Yellowhead, mais il apparaît à l'endroit où la rivière des Grandes Fourches rejoint la rivière Fraser. Quelques milles plus loin, à la tête de la vallée, ses falaises abruptes sur lesquelles la neige a peine à s'attacher, montent à 10,000 pieds couronnées par une pyramide de neige. Un sentier mène des Grandes Fourches à la vallée des Mille Chutes où la rivière tombe dans une gorge sauvage et atteint l'arrière du Mont Robson.

Des montagnes plus basses de cette région, il y a une vue splendide de monts, de glaciers et de lacs. Le torrent bleu du Glacier Tremblant semble surgir du Cimier et du pic du Robson pour se plonger dans le lac Berg qui le réfléchit dans son miroir et semble le doubler. A la gauche, il y a de grandes chutes congelées qui s'étendent en un demi-cercle de cinq ou six milles, autour des sombres rocs de l'arrière Garde.

L'eau qui sort des cavernes tombe dans le lac Berg et les Grandes Fourches, mais une partie atteint aussi le lac Adolphus et la rivière Fumée l'un des affluents de la rivière Mackenzie, de sorte que le glacier envoie à la fois ses eaux à l'Océan Arctique et à l'Océan Pacifique.

Les explorations faites dans les montagnes Rocheuses et Selkirks ont été faites pour la plupart par des Anglais ou des Américains qui ont fait de l'alpinisme en Suisse, et l'on se demande pourquoi ils ont entrepris de si lointains voyages, lorsqu'ils avaient à leur portée des montagnes d'accès plus faciles. Il faut accuser d'abord l'attrait que l'inconnu, que l'immensité exercent sur les esprits aventureux. L'étendue des montagnes couvertes de neige dans l'Alberta et la Colombie couvre plusieurs fois celle des Alpes. La longueur de cette chaîne de montagnes est de quatre cent milles et sa largeur de cinquante à quatre vingt milles, tandis que les Rocheuses et les Selkirks ont une longueur de douze cents milles et une largeur de cent quarante milles.

Cousine Avette.



ALLEN NOUVEAUTÉS, ST-ZACHARIE, QUÉBEC.

**GRATIS**—Cette bague ou 200 autres prix mes. Demandez 50 paquets de graines à 6cts. Quand vendues, retenez \$3.00. Catalogue gratis. Adresse.

**COUPONS**



Argent remboursé promptement si pas satisfait. Prix l'assortiment \$1.00 frais de poste payés.

**GEO. GRATTEN**

Agent de manufacture

New-Glasgow, Que.

- \$1.75
- 1.50
- 1.25
- 1.00
- .75
- .50
- .25

- \$1.75
- 1.50
- 1.25
- 1.00
- .75
- .50
- .25

Beville-Ouest.

**LE MÉDECIN DIT "UNE OPÉRATION"**

"Fruit-a-tives" vint à son aide Le Médicament à Base de Fruits la Remit sur Pied.

De toutes les parties du pays parviennent les mêmes nouvelles—que "Fruit-a-tives" soulage et remet les gens sur pied, même lorsque plusieurs autres médicaments et traitements ont été essayés sans succès. "Pendant trois ans j'eus des douleurs dans le bas du corps, avec des gonflements et des éructations. Un spécialiste déclara que j'avais besoin d'une opération. J'entendis alors parler des "Fruit-a-tives" et après avoir pris une première boîte je ressentis un grand soulagement. J'en pris six autres et je fus complètement rendue à la santé." Madame F. Gareau, 153 Avenue Papineau, Montréal.

Essayez "Fruit-a-tives" pour la constipation, pour l'excès de bile, les maux de tête, la déresse après avoir mangé, et pour le mauvais teint.

50c la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou de Fruit-a-tives Limitée, Ottawa, Ont. et Ogdensburg, N. Y.

**Salade panachée.**—1/2 botte de cressons, nommes de terre, 1 betterave, 4 cuillerées d'huile blanche, 3 cuillerées de vinaigre, sel, poivre.

Nettoyez le cresson, faites cuire les pommes de terre en robe de chambre, puis rincez-les, laissez-les refroidir, puis coupez-les en tranches minces, rincez la betterave après l'avoir fait cuire au four, coupez-la également en rondelles, disposez le tout mélangé dans le saladier, versez dessus huile, vinaigre, sel, poivre et remuez bien.

**Potage cultivateur.**—3 carottes, 3 navets, 3 oignons, 3 noyaux, 5 pommes de terre, sel, poivre, 20 grammes de graisse, 2 litres 1/2 d'eau.

Nettoyez les légumes, coupez-les tous en petits dés très réguliers, faites-les revenir dans la graisse, excepté les nommes de terre, après 1/2 heure, ajoutez de l'eau chaude, faites mijoter: quand les carottes sont cuites, ajoutez les nommes de terre, laissez cuire encore 20 minutes.

**Potage crêpe au pot.**—1 zigot de bœuf, 1 chou de Savoie, 2 carottes, 2 navets, 2 oignons, 1 branche de céleri, bouquet garni, sel, poivre, graisse, du pain.

Mettez la viande à la casserole avec l'eau froide et le sel, faites le bouillon lorsqu'il bout: quand toute l'écume est enlevée, ajoutez les légumes bien nettoyés, laissez mijoter pendant cinq heures, dégraissez le bouillon et servez-le avec les légumes (excepté le chou) coupés en petits dés et les tranches de pain grillées.

**Gâteau de riz.**—1 chopine de lait, 1 tasse de riz, 2 œufs, zeste de citron, sucre au goût.

Lavez le riz, faites-le crêver dans le lait: quand il est cuit, ajoutez 50 grammes de sucre, le zeste de citron, faites-le refroidir, mélangez-y les jaunes d'œufs, les blancs battus en neige ferme: trempez les 25 grammes de sucre restants dans un peu d'eau, faites du caramel dans un moule, versez-y le riz: faites prendre au four; laissez refroidir avant de démouler.

**Maquereaux sauce matelote.**—4 maquereaux, 1/2 verre de vin rouge, sel, poivre, oignons, bouquet garni, 1 cuillerée à bouche de farine, 10 grammes de beurre.

Nettoyez les maquereaux, faites-les griller de tous côtés, puis dressés-les sur un plat après en avoir enlevé la tête, les arêtes et la peau, versez dessus la sauce préparée comme suit: faites fondre le beurre, ajoutez la farine délavée dans un verre d'eau, puis le vin, les épices, laissez bouillir doucement pendant une heure, passez-la avant de la verser sur le poisson, si la sauce se réduit trop, ajoutez un peu de vin étendu d'eau.

**Tarté aux pommes.**—Mettez la farine sur la planche à pâtisserie, faites un creux au milieu, mettez-y le jaune, un peu de

**Professeurs et Amateurs de Musique**

La place pour acheter: Musique Classique, Moderne, Populaire et Religieuse, et Toute la Musique Française. C'est chez

**RAOUL VENNET**  
642 St-Denis, Montréal

Catalogue envoyé sur demande

beurre et de saindoux, un quart de verre d'eau et la pointe d'un couteau de sel, mélangez le tout, ajoutez petit à petit le restant de beurre et de saindoux. Formez une pâte bien homogène et bien élastique, roulez-la au rouleau et mettez-la dans la tourtière beurrée en ayant soin de piquer le fond avec la pointe d'un couteau pour éviter les boursoufflures: faites-la cuire à four chaud, quand elle est cuite et refroidie, versez-y les pommes pelées et cuites en marmelade et sucrées.

**Potage Saint-Germain.**—1 tasse pois cassés, 2 carottes, 2 oignons, sel, poivre, bouquet garni, 2 morceaux de sucre, queues de poireaux, 20 grammes de beurre.

Lavez les pois à plusieurs eaux, couvrez-les et faites-les bouillir pendant cinq minutes; jetez cette première eau, lavez-les de nouveau et faites-les recuire avec 2 litres 1/2 d'eau, les queues de poireaux, ciselées, le sucre, le sel, le poivre, bouquet garni, les carottes et oignons coupés en petits dés et revenus dans du beurre, passez la soupe quand les légumes sont bien cuits, remettez-la un quart d'heure sur le feu et servez-la.

**\$7500.00 DONNE GRATIS.**

Ce montant a été Donné Gratis, ainsi que des centaines de Prix en Marchandise \$200.00 en ARGENT seront encore donnés comme suit:

- 1er Prix, \$50.00 en argent.
- 2ème Prix, \$40.00 en argent.
- 3ème Prix, \$35.00 en argent.
- 4ème Prix, \$25.00 en argent.
- 5ème au 9ème Prix—chacun \$10.00 en argent.



Resolvez cette devinette et obtenez un PRIX EN ARGENT. Si vous regardez de près vous verrez les figures de six personnes, a part les deux campeurs.

**POUVEZ-VOUS LES TROUVER?** Si vous les trouvez marquez-les d'un X, découpez la vignette et envoyez-nous la avec un papier sur lequel vous écrivez: "J'ai trouvé toutes les figures et les ai marquées." Ecrivez aussi votre nom et votre adresse. Dans le cas d'égalité l'écriture et la propreté seront un point important. Si votre réponse est juste nous vous aviserons par le retour de la maille, d'une condition très simple à remplir. N'envoyez pas d'argent. Vous pourrez être un des gagnants sans dépenser un sou de votre argent. Envoyez votre réponse directement à

**GOOD HOPE MANUFACTURING COMPANY**  
Bâtiment Mutual Life, Rue Craig Ouest, MONTREAL

14

14

14

1922-23

# La Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900

SIEGE CENTRAL: 7 et 9 Place d'Armes, MONTREAL, Canada

CAPITAL AUTORISE: \$5,000,000.00

CAPITAL PAYE ET SURPLUS: \$4,500,000.00 (au 30 novembre 1923)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'honorable sir Hormisdas LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal; président "Laporte-Martin, limitée"; président "Société d'Administration générale"; vice-président "Crédit Foncier Franco-Canadien".

Vice-président: M. W.-F. CARSLY, Montréal.

Vice-président: M. Tancrede BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."; administrateur "Crédit Foncier Franco-Canadien"; administrateur local "Guardian Assurance Co., Ltd."

Monsieur G.-M. BOSWORTH, président "Canadian Pacific Steamships, Limited".

L'honorable Némèse GARNEAU, C.L., Québec, président "Les Prévoyants du Canada".

Monsieur Emilien DAoust, président "L'Éclairage Bevechemm, Limitée"; président "Ecoles des Hautes Etudes Commerciales de Montréal", commissaire du Port de Montréal.

Monsieur S.-J.-B. ROLLAND, président "Compagnie de Papier Rolland limitée".

## BUREAU DE CONTROLE POUR LE DEPARTEMENT D'OTTAWA

(Commissaires-Censeurs)

Président: L'honorable N. PERODEAU, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Vice-président: J.-Aug. RICHARD, président "Fashion-Craft Manufacturers, Limited"; administrateur "Université de Montréal"; commissaire censeur "Crédit Foncier Franco-Canadien".

L'honorable E.-L. PATENAUE, C.P., M.P.P., administrateur de l'Alliance Nationale.

## BUREAU-CHEF

Directeur général: TANCREDE BIENVENU

M. LAROSE, surintendant général J.-A. TURCOT, secrétaire  
Chs.-A. ROY, chef du Bureau des Crédits

## VINGT-TROISIEME ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES, TENUE LE 6 FEVRIER A MIDI

### RAPPORT PRESENTE AUX ACTIONNAIRES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 FEVRIER 1924

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre Rapport, et de soumettre à votre approbation le compte de l'Exercice terminé le 30 novembre 1923.

Dans nos deux derniers Rapports, nous faisons ressortir l'influence défavorable de la crise mondiale sur les affaires en général. Ce malaise a été moins intense pendant l'Exercice écoulé, et cela grâce à la récolte abondante dont le Canada a bénéficié généralement. Mais notre pays et les Etats-Unis, dont nous subissons nécessairement l'influence, n'échappent pas à la répercussion des événements qui se déroulent en Europe, et tant que les problèmes internationaux d'ordre financier et écono-

mique n'auront pas été résolus, le malaise actuel subsistera.

Aussi, le coût de la vie n'a pas diminué depuis un an, et d'après les statistiques fournies par le Département du Travail à Ottawa, l'on constate que le budget d'une famille de cinq membres, dans les villes, donne une moyenne de \$21.18 par semaine pour 1923, contre \$21.15 pour 1922; et le prix coûtant de 29 produits alimentaires absolument nécessaires à la vie a été de \$10.73 pour l'an 1923, contre \$10.30 pour 1922 et n'était que de \$7.96 pour l'an 1914. Une telle situation est de nature à faire réfléchir.

Avant de traiter les questions relatives aux affaires de notre institution nous avons le regret de rappeler à votre souvenir la perte cruelle que votre Banque a éprouvée par la mort

de l'honorable sir Alexandre LACOSTE, président du Bureau des Commissaires-censeurs depuis sa fondation; il n'avait cessé d'apporter à la Banque le concours le plus dévoué, et sa grande renommée comme juriconsulte et aussi comme juge en chef de cette province a contribué pour une très large part aux succès de votre Institution. Vous vous associez, Messieurs, au profond regret que sa mort nous fait éprouver.

Nous avons appelé l'honorable N. Pérodeau, N.-P., ci-devant vice-président du Bureau des Commissaires-censeurs, à remplacer l'honorable sir Alexandre LACOSTE, comme président du même Bureau, et nous avons donc maintenant l'insigne honneur et l'avantage de compter dans notre organisation le lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Nous profitons de la circonstance pour offrir au nouveau lieutenant-gouverneur nos plus sincères félicitations.

L'honorable E.-L. Patenaue, avocat, et membre du parlement provincial, a été nommé pour remplir le siège laissé vacant; votre Institution aura donc désormais l'avantage de bénéficier du concours de cet homme distingué, et nous ne doutons pas que vous approuviez cette heureuse nomination.

Au cours de cet exercice, nos opérations de banque proprement dites ont été nécessairement moins actives, eu égard surtout à la période de crise qui s'est continuée, et partant, il fallait observer une grande prudence dans le but d'éviter de mauvais prêts, car comme vous le savez les faillites commerciales ont été nombreuses. Nous notons heureusement une diminution sensible depuis quelque temps, et nous croyons que les quelques changements apportés à la Loi des faillites ont contribué à cet heureux résultat. Notre Département de Prêts commerciaux est toujours minutieusement examiné par l'Exécutif de la Banque, et votre Conseil d'Administration a toujours pris les moyens nécessaires pour connaître la véritable situation de notre portefeuille; le Directeur de votre Institution a toujours été composé, comme vous le savez, d'hommes dont le caractère et le savoir profond des affaires ont été une garantie certaine de la valeur de l'Actif.

Les créances douteuses ont été amorties par des Réserves considérées plus que suffisantes par les Auditeurs des Actionnaires, et leur certificat en fait foi.

L'Actif global de la Banque s'élevait au 30 novembre dernier au chiffre de TRENTE-SEPT MILLIONS DE DOLLARS, et de ce montant, une somme de \$19,389,000 représente l'Actif liquide, dont \$6,650,000 en Caisse et en Banque, \$7,633,000 en Obligations des Gouvernements, Corporations municipales, scolaires et autres, et \$5,105,000 de prêts remboursables A DEMANDE et garantis par nantissement de titres; soit en tout 59 pour cent de la somme due au public, dépôts, etc. s'élevant à \$32,797,000. Dans le but de se conformer aux règlements spéciaux de la Banque, qui exigent en tout temps un Actif liquide égal à au moins 50 pour cent de tous les dépôts d'épargne, la Direction a fait une souscription d'UN MILLION ET DEMI DE DOLLARS (\$1,500,000) au dernier emprunt du Gouvernement canadien. De fait, la politique de la Direction a toujours été de maintenir l'actif liquide à un pourcentage très élevé par rapport aux obligations, ou dépôts dus au public; cette mesure de prudence constitue le premier devoir des banques de dépôts bien administrées, car elles doivent être constamment prêtes à toute éventualité.

Tel que prévu, et suivant l'information fournie dans notre dernier rapport, la balance des dépôts spéciaux provenant des Emissions des

Villes de Paris et Soissons, France, a été remboursée dans le cours de l'Exercice écoulé, et le chiffre en était de \$3,611,000—or, prenant en considération ce remboursement important de dépôts étrangers et tout à fait extraordinaires nos dépôts réguliers accusent néanmoins une augmentation de \$3,769,000 au 30 novembre dernier. Nous avons aussi constaté avec plaisir que, durant l'Exercice écoulé, le nombre de nos déposants s'est considérablement accru.

Considérant l'état troublé des affaires bancaires durant l'année écoulée tout principalement nous nous réjouissons à bon droit de cette augmentation notable dans nos dépôts; cela démontre sans équivoque la grande confiance que votre Banque inspire au public.

L'Exercice clos a laissé un bénéfice net de \$583,696, après déduction des amortissements nécessaires et de tous frais et provisions pour risques en cours; ce chiffre représente un pourcentage de 13.73 pour cent sur le Capital versé de la Banque, soit \$3,000,000.

En raison des temps difficiles que le pays traverse depuis quelques années, la Direction a toujours recherché pour nos transactions commerciales, en autant qu'il était possible de le faire, la sécurité plutôt que le volume ou le profit.

Nous croyons utile, même nécessaire, de vous faire part que le montant global des taxes payées aux diverses administrations fédérales, provinciales ou municipales, au cours de l'exercice écoulé, s'élève à la somme relativement importante de \$156,405.44.

Nous avons à nous féliciter une fois de plus du fidèle attachement de nos actionnaires; la division du capital de l'Institution entre un nombre de plus en plus grand d'Actionnaires (2,191) et l'excellent classement qui en résulte, attendu qu'ils sont généralement groupés dans toutes les localités où une succursale de cette Banque est établie, sont pour l'Institution un élément de force que nous sommes fiers de constater.

Depuis votre dernière Assemblée, ONZE succursales régulières ont été ouvertes, portant le nombre de nos bureaux à CENT VINGT-DEUX, toutes établies dans les provinces de QUEBEC, ONTARIO, NOUVEAU-BRUNSWICK et L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

Le Bureau central et toute nos succursales ont été visités durant l'Exercice écoulé par des inspecteurs et officiers compétents.

Messieurs les Auditeurs nommés conformément à la Loi des Banques lors de votre dernière assemblée, ont fait un examen minutieux de l'Actif et du Passif de la Banque, et leur certificat apparaissant au Bilan atteste de leur entière satisfaction.

Messieurs les Commissaires-censeurs élus lors de la dernière assemblée générale, ont apporté les soins habituels les plus dévoués aux intérêts de votre Institution; leurs travaux mensuels prescrits par les règlements de la Banque ont été régulièrement accomplis, et leur Rapport qui vous sera présenté dans cette assemblée en fait foi.

## FUSION DES BANQUES CANADIENNES-FRANCAISES

Quoique cette question de la fusion des banques canadiennes-françaises soit postérieure à la clôture de l'Exercice écoulé, nous jugeons nécessaire de rappeler à votre souvenir notre lettre-circulaire du 31 décembre dernier adressée à tous nos actionnaires et qui se lit comme suit :

Montréal, le 31

Aux actionnaires.

La Banque Provinciale du

Notre Banque a été liquidée à été qu'une seule prenant la Banque Nationale et la Banque Canada.

Nous avons sérieusement étudié d'une telle fusion, et vue de la race canadienne, et au point de vue de notre clientèle et de vos intérêts, nous avons aussi consulté nos concitoyens, intéressés à la fusion. Le résultat de notre enquête a été qu'une seule banque serait insuffisante et au détriment de l'industrie et de notre race, et nous avons

Malgré que la nouvelle Banque présentera un actif plus élevé, probablement d'un certain du gouvernement provincial, nous avons décidé de conserver

La Banque Provinciale dont la prospérité est partie à ses règlements, liquidité de son actif, qui est, offrira, comme par le passé, les plus solides garanties, et contiendra à s'occuper du commerce canadien en gé-

En conséquence, et en portant nos comptes sur plus d'une barrière. L'esprit d'initiative en matière commerciale n'est pas, comme il le faut, d'administration pour qui la prise de décision ne méritait qu'elle demande.

Nous sommes convaincus que vous approuverez notre décision, et de la race généralement.

Pour le conseil d'admini-

Le président.

Le vice-président et

TANCRI

Nous n'avons pas d'autres commentaires à faire sur ce conseil d'administration d'un grand nombre de membres d'origine canadienne, et nous sommes convaincus de cette décision.

Deux banques canadiennes resteront donc plus longtemps à nos côtés. Quant à vos intérêts, nous sommes convaincus que vous les verrez protégés par les deux autres banques mentionnées, et nous sommes convaincus que vous les verrez protégés par ces deux

LA F

Balance au crédit du

1922.....

Profits de l'exercice fin d'opérations), déduction des intérêts sur dépôts nets non échus (\$ dettes douteuses...

Répartis comme

Cinq dividendes trimestriels

deux fois, du 1er

1923 (cette dernière

étant la fin de l'année

résolue par les actionnaires

du 9 août 1922);

le capital versé, et

Payé le 2 octobre

Payé le 2 janvier

Payé le 3 avril

Payé le 3 juillet

Payé le 1er octobre

Payable le 1er d

Taxe fédérale sur le

(banque) et provi

Amortissement comp

sales.....

Porté à "Fonds conti

Balance au crédit d

Montréal, le 31 décembre 1923  
Aux actionnaires,  
La Banque Provinciale du Canada

Notre Banque a été de nouveau solidifiée de faire partie d'une fusion comprenant la Banque d'Orchelaga, la Banque Nationale et la Banque Provinciale du Canada.

Nous avons sérieusement étudié l'opportunité d'une telle fusion, tant au point de vue de la race canadienne-française généralement qu'au point de vue de l'intérêt de notre clientèle et de vos actionnaires, et nous avons aussi consulté plusieurs de nos concitoyens, intéressés dans notre institution. Le résultat de notre étude et de notre enquête a été qu'une seule banque française serait insuffisante et au détriment de l'expansion industrielle et commerciale de notre race, et nous avons décliné l'offre.

Malgré que la nouvelle Banque fusionnée présentera un actif plus élevé, et bénéficiera probablement d'un certain appui de la part du gouvernement provincial de QUEBEC, nous avons décidé de conserver notre identité.

La Banque Provinciale du Canada, dont la prospérité est due en grande partie à ses règlements spéciaux et à la liquidité de son actif, qui en est le résultat, offrira, comme par le passé, les garanties les plus solides au public déposant, et continuera à s'occuper d'accueillir et de servir le commerce canadien en général.

En conséquence, et c'est le point important nos comptes pour l'exercice 1923-24, nous avons l'honneur de vous faire rapport que vous avez bien voulu nous confier lors de la dernière assemblée générale, nous avons procédé mensuellement à la vérification des valeurs de tout repos et que dans l'exercice de ces dix ans, nous avons reçu pleine et entière satisfaction.

Nous sommes convaincus que vous approuverez notre décision; elle était la seule sage et recommandable, dans l'intérêt de notre clientèle, de nos actionnaires et de la race généralement.

Pour le conseil d'administration,  
Le président,  
H. LAPORTE

Le vice-président et directeur général  
TANCREDE BIENVENU

Nous n'avons pas besoin d'ajouter d'autres commentaires sur ce sujet, de celui de vous faire part que la décision de votre conseil d'administration en cette affaire a été déjà reçue l'approbation d'un grand nombre de nos principaux actionnaires, de citoyens importants et de membres dirigeants du clergé. Nous restons donc convaincus que vous ratifierez cette décision.

Deux banques canadiennes-françaises resteront donc plus particulièrement au service de nos co-nationaux en Canada. Quant à votre institution, il en résultera nécessairement pour elle, si cette fusion des deux autres banques se fait, une augmentation considérable de ses affaires, en raison du fait qu'elle devra ouvrir de nombreuses succursales dans les principales villes de cette province qui étaient antérieurement desservies par ces deux autres banques.

La refonte de la Lot des Banques n'apporte rien de nouveau ni dans son principe, ni dans ses attributs: les privilèges des banques demeurent tels qu'ils étaient, et les seules modifications augmentent l'autorité des vérificateurs et la responsabilité des directeurs. Qu'il nous soit permis de déclarer cependant que, dans l'opinion de vos administrateurs, ces modifications susdites n'ajouteront rien à la solvabilité des banques; car il est bien entendu que dans tous les genres d'affaires, le succès dépend de l'intégrité de l'intelligence et de la perspicacité de la direction.

Comme par le passé, notre personnel a continué de faire preuve d'intelligence, de dévouement et d'application, et vous voudrez bien vous associer à vos administrateurs pour adresser à nos principaux officiers, à nos directeurs des succursales, et à tous nos employés, un témoignage bien mérité de haute satisfaction.

Pour le conseil d'administration,  
(Signé) H. LAPORTE,  
Président.

(Signé) Tancrede BIENVENU,  
Vice-président et directeur général

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES-CENSEURS POUR L'EXERCICE 1922-23.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport que vous avez bien voulu nous confier lors de la dernière assemblée générale, nous avons procédé mensuellement à la vérification des valeurs de tout repos et que dans l'exercice de ces dix ans, nous avons reçu pleine et entière satisfaction.

Nous avons donc régulièrement constaté chaque mois que le trésor de la banque contenait des valeurs en quantité plus que suffisante pour satisfaire aux exigences de vos règlements concernant la liquidité de l'actif de la banque.

La période écoulée a été marquée d'un événement que nous ne pouvons passer sous silence: nous voulons dire la mort du regretté sir Alexandre LaCoste, président de votre bureau des commissaires-censeurs depuis sa fondation en 1900. Nous nous associons de tout cœur aux regrets exprimés par MM. les administrateurs dans leur rapport.

Nous sommes heureux de pouvoir vous signaler les progrès constants de votre institution. L'augmentation régulière du nombre des déposants est une preuve de plus que votre banque gagne chaque jour davantage la confiance du public, ce qui ne pouvait manquer, d'ailleurs, en raison de son et de l'attention avec laquelle vos administrateurs s'acquittent de leurs devoirs dont ils réalisent l'importance à sa juste valeur.

Nous vous engageons donc, Messieurs, à approuver les rapports qui vous sont soumis pour l'exercice écoulé.

POUR LE BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS  
(Signé) N. Pérodeau, président

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

COMPTE DES PROFITS ET PERTES

30 novembre 1923

| CREDIT                                                                                                                                  |               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Balance au crédit du compte "Profits et Pertes" le 30 juin 1922.....                                                                    | \$ 25,898.33  |
| Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1923 (17 mois d'opérations), déduction faite des frais d'administration                  |               |
| Intérêts sur dépôts, réserve pour intérêts perçus sur billets non échus (\$88,045.21) et provision pour pertes et dettes douteuses..... | 583,696.14    |
|                                                                                                                                         | \$ 609,594.47 |

DEBIT

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Répartis comme suit:                                                                                                                                                                                                                                                                                   |              |
| Cinq dividendes trimestriels et un dividende de deux mois, du 1er octobre au 30 novembre 1923 (cette dernière date marquant maintenant la fin de notre année fiscale, tel que résolu par les actionnaires, à leur assemblée du 9 août 1922) au taux de 9 p. c. l'an sur le capital versé, comme suit:— |              |
| Payé le 2 octobre 1922.....                                                                                                                                                                                                                                                                            | \$67,500.00  |
| Payé le 2 janvier 1923.....                                                                                                                                                                                                                                                                            | 67,500.00    |
| Payé le 3 avril 1923.....                                                                                                                                                                                                                                                                              | 67,500.00    |
| Payé le 3 juillet 1923.....                                                                                                                                                                                                                                                                            | 67,500.00    |
| Payé le 1er octobre 1923.....                                                                                                                                                                                                                                                                          | 67,500.00    |
| Payable le 1er décembre 1923.....                                                                                                                                                                                                                                                                      | 45,000.00    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | \$382,500.00 |
| Taxe fédérale sur le papier-monnaie (circulation de cette banque) et provision pour impôt sur le revenu.....                                                                                                                                                                                           | 75,315.67    |
| Amortissement compté des frais d'installation des succursales.....                                                                                                                                                                                                                                     | 10,737.09    |
| Porté à "Fonds contingent".....                                                                                                                                                                                                                                                                        | 115,000.00   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | \$583,552.76 |
| Balance au crédit du compte "Profits et Pertes".....                                                                                                                                                                                                                                                   | 26,041.71    |

FONDS DE RESERVE:—

|                                            |                 |
|--------------------------------------------|-----------------|
| Balance au crédit le 30 novembre 1923..... | \$ 1,500,000.00 |
|                                            | 609,594.47      |

Réserve pour l'organisation d'un fonds de pension pour les officiers et employés:

|                                                           |               |
|-----------------------------------------------------------|---------------|
| Placements faits d'après les prescriptions de la loi..... | \$ 150,000.00 |
|-----------------------------------------------------------|---------------|

RAPPORT GENERAL DE LA BANQUE AU 30 NOVEMBRE 1923

PASSIF

|                                                                                   |                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Dépôts ne portant pas intérêt.....                                                | \$ 4,791,112.80 |
| Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt accumulé jusqu'à date.....            | 24,584,462.45   |
| Balance due au gouvernement fédéral.....                                          | 73,280.86       |
| Balances dues aux gouvernements provinciaux.....                                  | 276,561.36      |
| Balances dues à d'autres banques en Canada.....                                   | 1,364.35        |
| Balances dues aux banques et correspondants dans le Royaume-Uni à l'étranger..... | 1,162.33        |
|                                                                                   | \$29,727,944.15 |
| Billets de la banque en circulation.....                                          | 3,016,059.00    |
| Dividendes déclarés et non encore réclamés.....                                   | 8,155.44        |
| Dividende déclaré et payable le 1er décembre 1923.....                            | 45,000.00       |
|                                                                                   | \$32,797,158.59 |
| Capital versé.....                                                                | 3,000,000.00    |
| Fonds de réserve.....                                                             | 1,500,000.00    |
| Balance au compte de "Profits et Pertes".....                                     | 26,041.71       |
|                                                                                   | \$37,323,200.30 |
| Obligations non comprises dans les item précédents.....                           | 51,385.32       |
|                                                                                   | \$37,374,585.62 |

ACTIF

|                                                                                                                                                                                             |                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Espèces monnayées.....                                                                                                                                                                      | \$ 175,804.97               |
| Billets du Dominion.....                                                                                                                                                                    | 1,349,198.00                |
| Billets d'autres banques.....                                                                                                                                                               | 440,860.00                  |
| Numéraire des Etats-Unis et autre numéraire étranger.....                                                                                                                                   | 17,722.00                   |
| Chèques sur d'autres banques.....                                                                                                                                                           | 2,304,799.19                |
| Balances dues par d'autres banques en Canada.....                                                                                                                                           | 2,083,250.11                |
| Balances dues par des banques et des correspondants de banques d'ailleurs qu'au Canada.....                                                                                                 | 278,391.76                  |
|                                                                                                                                                                                             | \$ 6,650,026.03             |
| Obligations du gouvernement de la puissance du Canada, et des provinces, ne dépassant pas la valeur marchande.....                                                                          | 3,385,937.09                |
| Valeurs municipales canadiennes et britanniques, étrangères et coloniales autres que les valeurs publiques canadiennes, ne dépassant pas la valeur marchande.....                           | 2,723,087.55                |
| Obligations de chemin de fer, débetures et actions, n'excédant pas le prix du marché.....                                                                                                   | 1,524,711.95                |
| Prêts à demande et à courte échéance (ne dépassant pas trente jours) au Canada, sur actions, débetures et obligations et autres titres d'une valeur marchande qui suffit à les couvrir..... | 5,105,899.71                |
|                                                                                                                                                                                             | Grand total \$19,389,662.33 |
| Prêts à terme aux corporations municipales et scolaires.....                                                                                                                                | \$ 1,720,655.03             |
| Prêts courants et escompte au Canada, après avoir pourvu pleinement pour créances mauvaises ou douteuses.....                                                                               | 14,357,566.69               |
|                                                                                                                                                                                             | \$16,078,221.72             |
| Déduction pour intérêts perçus à l'avance sur lesdits effets.....                                                                                                                           | 88,045.21                   |
|                                                                                                                                                                                             | \$15,990,176.51             |
| Dépôt fait au gouvernement fédéral en garantie des billets de la banque en circulation.....                                                                                                 | 151,565.00                  |
| Prêts non en cours, déduction faite des pertes prévues.....                                                                                                                                 | 133,036.30                  |
| Immeubles autres que les bureaux de la banque.....                                                                                                                                          | 91,458.38                   |
| Immeubles et meubles appartenant à la banque au prix coûtant, déduction faite des amortissements.....                                                                                       | 1,353,105.39                |
| Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la banque.....                                                                                                                              | 81,980.94                   |
| Autre actif non compris dans les item qui précèdent.....                                                                                                                                    | 183,600.77                  |
|                                                                                                                                                                                             | \$37,374,585.62             |

VERIFIE ET TROUVE EXACT:

(Signé) J.-R. CHOQUET,  
comptable en chef.  
(Signé) E. LANGLOIS,  
(Vérificateur des rapports,

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION:

(Signé) H. LAPORTE, président,  
(Signé) TANCREDE BIENVENU,  
Vice-président et directeur général.

CERTIFICATS DES AUDITEURS NOMMES PAR LES ACTIONNAIRES

Aux actionnaires de

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Conformément aux prescriptions des sous-sections 10 et 11 de la section 56 de l'Acte des Banques, nous avons l'honneur de soumettre aux actionnaires le rapport suivant: Nous avons examiné le bilan ci-dessus avec les livres du bureau-chef et les rapports certifiés des différentes succursales. Tous les renseignements et explications que nous avons requis nous ont été donnés à notre entière satisfaction, et nous sommes d'opinion que les opérations de la banque qui sont venues à notre connaissance, relèvent des pouvoirs de la Banque.

La caisse au bureau principal et les valeurs représentant les placements de la banque ainsi que ceux garantissant les prêts, ont été vérifiées et trouvées en ordre.

L'état ci-haut dont il est question dans le rapport des administrateurs est bien rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact des opérations de la banque durant l'exercice écoulé du 1er juillet 1922 au 30 novembre 1923, après provision pour pertes et créances douteuses, et sans compter le fonds de réserve spécial pour faire face à l'imprévu, le tout suivant les meilleurs renseignements et les explications qui nous ont été données et ainsi que l'indiquent les livres de la banque.

(Signé) ALEX. DESMARTEAU, C.A., L.I.C.

(Signé) J.-A. LARUE, C.A., L.I.C.

Montréal, 22 décembre 1923.

Les membres du conseil d'administration ont tous été réélus à l'unanimité. A une assemblée du conseil d'administration de la banque tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, l'honorable sir Hormidas Laporte fut élu président et messieurs W.-F. Carsley et Tancrede Bienvenu, tous deux vice-présidents de la banque.

A une assemblée du bureau des commissaires-censeurs, laquelle a eu lieu immédiatement après l'assemblée des actionnaires, l'honorable N. Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a été élu président et M. J.-A. Richard, vice-président de ce bureau de contrôle pour le département d'épargne.



## REVUE DES MARCHES

Du 2 au 9 février inclusivement

Donnée par La Coopérative Fédérée de Québec, (Dep't des consignations)

## BEURRE

Le marché au beurre a été un peu plus ferme cette semaine mais aucun changement n'est à rapporter dans le prix.

Le marché américain s'est quelque peu amélioré. La forte tempête de neige enregistrée dans le cours de la semaine a retardé les arrivages. Les beurres frais canadiens de qualité No 2 ont été demandés et quelques centaines de boîtes de cette qualité ont trouvé preneur sur ce marché.

La demande locale paraît vouloir quelque peu s'accroître et nous prévoyons un marché stable pour les quelques jours à venir.

## FROMAGE

Aucun changement à rapporter sur le marché au fromage.

Les arrivages de la Nouvelle-Zélande continuent d'être considérables sur le marché anglais. La demande est très restreinte mais les prix actuels paraissent vouloir se maintenir.

## ŒUFS

Le marché des œufs s'est maintenu ferme toute la semaine.

Les prix ont été légèrement à la hausse. Nous avons payé cette semaine, deux sous de plus la douzaine, à nos expéditeurs.

Par suite de la température froide des premiers jours de la semaine, les arrivages ont été un peu moins considérables.

Par contre, la température a été sensiblement meilleure en fin de semaine et nous prévoyons des arrivages plus importants pour la semaine prochaine. Il s'en suivra probablement une baisse. Il n'y a pratiquement plus d'œufs d'entrepôts sur le marché.

## FÈVES

Le marché des fèves est demeuré stationnaire cette semaine.

Nous espérons cependant une meilleure demande avec l'approche du carême. Les approvisionnements sont aussi forts, actuellement. Cependant, on trouve assez difficilement des fèves canadiennes triées à la main, de bonne qualité, lesquelles peuvent obtenir des prix assez avantageux.

## POIS

Le marché des pois n'a pas subi de changement, au cours de la dernière semaine.

La demande semble vouloir se montrer plus pressée. Nous nous attendons à un raffermissement dans les prix, d'ici quelque temps, avec une demande plus considérable.

## MIEL

Nous n'avons remarqué aucun changement dans le marché du miel, cette semaine.

Les demandes continuent d'être assez bonnes pour la saison. Les approvisionnements sont suffisants pour répondre à la demande actuelle.

Les prix sont demeurés sans changement au cours de la dernière semaine, et nous prévoyons un marché stationnaire pour les huit jours à venir.

## SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE

Nous avons bénéficié d'une faible demande, cette semaine, du sucre et du sirop d'érable. Les quantités disponibles sont composées, en grande partie, de sucre foncé pour lequel la demande est moins bonne.

Nous obtiendrons facilement de meilleurs prix si nous pouvions disposer de plus grandes quantités de sucre de qualité "Fancy".

Les mêmes conditions ont été observées dans le marché du sirop d'érable, au cours de cette semaine.

## BOEUF SUR PIEDS

Les arrivages de bœufs se sont chiffrés, cette semaine, à 685 têtes. Les offres sur le marché, au début de la semaine furent comparativement légères. Pendant le reste de la semaine, il n'a été reçu qu'une très faible quantité de bétail de type de boucheries.

En ouverture, lundi, un char se bouvillons de boucheries provenant du district de Toronto, a réalisé \$6.00 du cent livres.

Quelques têtes de bouvillons de boucheries, pesant 1,400 livres, de conformation un peu moins bonne, ont été payées \$5.75 du cent livres.

Le plus haut prix sur le marché a été de \$6.50 pour un char de bouvillons pesant environ 1,200 livres, de bétail de boucheries, de choix, classés et provenant des Cantons de l'Est.

Les taures pesant environ 1,200 livres ainsi que les jeunes vaches du nord-Ouest, rapportèrent \$6.00 du cent livres. Les chars complets de bonnes vaches furent vendus à \$4.75 du cent livres.

Un certain nombre de taures et de jeunes vaches, de pesanture moyenne, ont obtenu \$5.25; quelques bons taureaux ont été vendus \$4.75 du cent livres.

Les lots de bétail de boucheries, de qualité plus commune, ont obtenu, suivant la classe, \$1.50 à \$3.00 du cent livres.

## VEAUX VIVANTS

Le marché a bénéficié d'une offre peu considérable de veaux vivants, cette semaine, si l'on tient compte des conditions du temps. Les acheteurs ont recherché particulièrement les veaux de lait de bonne qualité et étaient disposés à payer \$12.00 et davantage.

La plus grande partie des veaux de qualité moyenne offerts sur le marché ont réalisé \$11.00 du cent livres.

Les veaux de lait de la plus pauvre qualité ont été payés \$8.00 du cent livres. Les veaux d'herbe sont toujours en faible demande et obtiennent \$3.50 du cent livres.

## AGNEAUX ET MOUTONS

Nous avons reçu sur le marché une très faible quantité d'agneaux et moutons, pour la vente. Les prix payés ont été de \$5.50 à \$6.00 pour les moutons, et \$10.50 pour les agneaux.

## PORCS

Le marché des porcs a été plus faible cette semaine. Les prix se sont fixés entre \$8.25 à \$8.75 du cent livres. Quelques lots de porcs de moins bonne qualité ont été vendus au prix de \$8.00 du cent livres.

Les porcs classés "select" ont obtenu \$9.00 du cent livres.

Les truies se vendaient à raison de \$6.75 du cent livres.

## A RICHMOND

La huitième exposition annuelle de graines de semence de la Société d'Agriculture du comté de Richmond a été tenue à Richmond, le samedi 26 janvier 1924.

Bien que la journée ait été froide et tempêteuse, et les chemins du comté très mauvais à cause de l'abondance de neige tombée le jour précédent l'assistance a été très bonne et les exhibits assez nombreux; mais ces derniers auraient été plus considérables si les chemins et la température avaient été plus favorables.

Les grains et graines de semence étaient très beaux et en grande quantité. Les patates étaient aussi très belles. Pas moins de vingt-cinq exhibits.

Ci les noms des heureux compétiteurs:

## CLASSE "A"

Graines de semences perfectionnées, enregistrées ou produites en 1923 au cours du concours de grains sur pied.

## Avoine, toute variété.

- 1.—P.-P. Fowler;
- 2.—F.-A. Armstrong;
- 3.—H.-W. & D.-A. Fowler;
- 4.—A.-R. Carson;
- 5.—P.-H. Patrick;

## Blé du printemps, toute variété:

- 1.—F.-A. Armstrong;

## Patates, toute variété:

- 1.—A.-P. Carson;
- 2.—J. Wilkins;
- 3.—F.-N. Wilkins;
- 4.—H.-W. & O.-A. Fowler;
- 5.—R.-S. Carson;

## CLASSE "B"

Graines améliorées et nettes.

## Avoine "Banner":

- 1.—Lemoine Bros;
- 2.—R. S. Carson;

## Avoine, toute autre variété:

- 1.—P.-P. Fowler;
- 2.—F.-A. Armstrong;

## Blé Fyfe, rouge ou blanc:

- 1.—F.-A. Armstrong;

## Orge à 6 rangs:

- 1.—P.-P. Fowler;
- 2.—F.-A. Armstrong;

## Orge à 2 rangs:

- 1.—F.-A. Armstrong;

## Fèves tachetées, rouge et jaune:

- 1.—F.-A. Armstrong;
- 2.—R.-S. Carson;

## Fèves, toute autre variété:

- 1.—W.-H. Patrick;

## Blé d'Inde jaune Québec:

- 1.—W.-H. Patrick;

## Graine de mil:

- 1.—W.-H. Patrick;

## Patates blanches:

- 1.—A.-R. Carson;
- 2.—W. Taylor;
- 3.—R.-S. Carson;

## Patates rouges:

- 1.—J. Wilkins;
- 2.—P.-P. Fowler;
- 3.—E.-N. Wilkins;

## Pois des champs:

- 1.—W.-H. Patrick;

Les juges ont déclaré que tous les exhibits étaient très beaux.

Communiqué du Secrétaire de l'Exposition.



**Les maladies du cheval guérissent facilement.**

Si vous avez un cheval qui perd l'appétit, qui a le poil hérissé, la vue triste et abattue, les yeux larmoyants; s'il souffre de Toux ou de Souffle il a besoin d'un bon remède pour arrêter le progrès de la maladie. Ce remède c'est

**"VIVAT"**

Le spécifique par excellence des maladies du cheval. "VIVAT" guérit sûrement la Toux, le Souffle, les Coliques, les Vers, etc. Il fortifie et donne l'endurance aux chevaux de travail, de course ou de luxe.

6 Jours de Traitement 50c

Dr. Ed. MORIN & Cie, Limitée  
QUEBEC, Qué.



## Le Tabac de Qualité

# OLD CHUM

En boîtes métalliques  
d'une 1/2 lb. -  
et en paquets

Manufacturé par "Imperial Tobacco Company of Canada Limited"

# Le marché de la Coopérative Fédérée de Québec

114, rue St-Paul Est, Montréal      Dépt. des Achats

Les prix ci-dessous sont ceux en force aujourd'hui. Il sont sujets à acceptation et à changement sans avis. Paiement: traite attachée ou mieux, argent accompagnant la commande.

## NOURRITURES POUR ANIMAUX

| Farines                                                            | La tonne ou le sac | Nourriture Préparée                                  | le sac           |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------------------------------------------|------------------|
| Farine à pain "Crème de l'Ouest" ..                                | \$ 3.05            | Grains Monarch, pour volailles...                    | \$ 2.75          |
| " à pain "Castle" ..                                               | 2.80               | Grains Monarch, pour poulets (chick feed) ..         | 3.25             |
| " à pain Winnipeg ..                                               | 2.70               | Moulée Monarch, pour développer les poulets ..       | 3.05             |
| " à pâtisserie "Crescent" ..                                       | 2.70               | Moulée Monarch, pour activer la ponte ..             | 3.45             |
| Farine à engrais Idéale ..                                         | 2.05               | Moulée Monarch, pour développer les volailles ..     | 3.35             |
| Farine commune Pilot ..                                            | 2.20               | Moulée Monarch, p. engraisser ..                     | \$ 2.85          |
| Sous-produits du blé                                               |                    | Moulée Monarch, de luzerne très fine ..              | 2.25             |
| Son ..                                                             | \$ 28.00           | Moulée Spéciale pour les veaux, le sac de 50 lbs. .. | 1.25             |
| Gru Rouge ..                                                       | 31.00              | Grains alimentaires                                  |                  |
| Gru Blanc, (middlings) ..                                          | 37.00              | par quantité de char et en grenier:                  |                  |
| Criblures de blé ..                                                | 26.00              | Orge                                                 |                  |
| Moulées                                                            |                    | Expedition immédiate                                 |                  |
| Blé-d'Inde moulu ..                                                | \$ 2.15            | No 3 ..                                              | le minot \$ 0.85 |
| Blé-d'Inde cassé ..                                                | 2.15               | No 4 ..                                              | 0.83             |
| Moulée d'avoine pure ..                                            | 1.95               | A engrais f. a. b. Montréal ..                       | 0.80             |
| Moulée d'orge pure ..                                              | 2.00               | Avoine                                               |                  |
| Gruau d'avoine 90 lbs. ..                                          | 2.90               | Ex. prompte                                          |                  |
| Tourteaux de lin ..                                                | 2.40               | En mars                                              |                  |
| Gluten Meai (25% protéine) ..                                      | 2.20               | 2 C. W. .... le minot \$ 0.56 1/2                    | \$ 0.57 1/2      |
| A ajouter \$ 0.15 par sac pour quantités moindres qu'un char.      |                    | 3 C. W. .... " 0.54 1/2                              | 0.55 1/2         |
| Ces prix sont pour chars complets ou mélangés de 500 sacs ou plus. |                    | Alimentation No 1 ..                                 | 0.53 1/2         |
| Fret payable de Montréal.                                          |                    | Echantillon ..                                       | 0.51 1/2         |
|                                                                    |                    | 2 C. W. renettoyées ..                               | 0.61             |
|                                                                    |                    | Blé-d'Inde                                           |                  |
|                                                                    |                    | Exp. Prompte                                         |                  |
|                                                                    |                    | Fin Fév.                                             |                  |
|                                                                    |                    | No 2 jaune .. le minot \$ 1.00 1/2                   | \$ 1.00 1/2      |
|                                                                    |                    | No 3 jaune .. " 0.98 1/2                             | 0.98 1/2         |
|                                                                    |                    | No 4 jaune .. " 0.97                                 | 0.96 1/2         |
|                                                                    |                    | Non inspecté .. " 0.96                               | 0.95 1/2         |

F. A. B. Montréal. Ces prix pour le blé-d'Inde sont payables en fonds américains.

## PROVISIONS POUR LA MAISON

| Beurre                                                                  | Boîte de:    | Prix   | *Morue salée (White nape, Très blanche) |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|-----------------------------------------|
| Pasteurisé, pains 1 lb. ....                                            | 50 lbs. .... | 45     | Barils de 200 livres ou                 |
| Pasteurisé, solide ..                                                   | 56 " ..      | 44 1/2 | Caisses de 150 livres                   |
| No 1 (choix) pains 1 lb. ....                                           | 50 " ..      | 44     | No 1, petite, la lb. ....               |
| No 1 (choix) solide ..                                                  | 56 " ..      | 43 1/2 | No 1, moyenne, la lb. ....              |
| Fromage                                                                 |              |        | No 1, grosse, la lb. ....               |
| Fromage blanc étoloré en meules d'environ 25 lbs. 4 par bte. 21e la lb. |              |        | Pour quantités moindres, 1/2 en plus.   |
| Fromage Kraft Bte. de 5 livres. 35c la lb.                              |              |        | *Saumon de Gaspé.                       |
| Œufs, la douz.                                                          |              |        | La caisse                               |
| Extras ..                                                               | \$ 0.43      |        | Caisses de 4 doz. de bts d'une lb. ..   |
| Premiers ..                                                             | 0.38         |        | \$ 15.50                                |
| Seconds ..                                                              | 0.34         |        | *Bleuets en conserves—                  |
| Caisses de 30 douz., (caisses comprises).                               |              |        | Sans sucre                              |
| *Miel                                                                   |              |        | Boîtes 1 chopine, 2 doz. ....           |
| Calasses                                                                |              |        | Boîtes 1 gallon, 1/2 doz. ....          |
| Blanc                                                                   |              |        | Avec sucre                              |
| Ambré                                                                   |              |        | Boîtes 1 gallon, 1/2 doz. ....          |
| Brun                                                                    |              |        | F A B, Montréal, Trois-Rivières, Québec |
| 12 chaudières 5 lbs. ....                                               | 14           |        |                                         |
| 6 chaudières 10 lbs. ....                                               | 12 1/2       |        |                                         |
| Chaudières 30 lbs. ....                                                 | 13           |        |                                         |
| Chaudières 60 lbs. ....                                                 | 10 1/2       |        |                                         |
| *Sucre et sirop d'érable pur                                            |              |        |                                         |
| En pains d'une lb. ....                                                 | \$ 0.22      |        |                                         |
| En pains de 2 à 5 lbs. ....                                             | 0.21         |        |                                         |
| Sirop d'érable en canistre d'un gallon No 1. ....                       | \$ 2.50      |        |                                         |
| Sirop d'érable en canistre d'un gallon No 2. ....                       | \$ 2.10      |        |                                         |
| *Fèves (Par poches de 120 lbs)                                          |              |        |                                         |
| Blanches No 1. ....                                                     | \$ 0.05 1/2  |        |                                         |
| Par quantités de 5 poches ou plus ..                                    | 0.05 1/4     |        |                                         |
| Par quantités de 10 poches et plus ..                                   | 0.05         |        |                                         |

Les prix pour les marchandises suivantes, sont toujours en vigueur et pour en prendre connaissance, référer au Bulletin de la semaine dernière (31 janvier):

\*Lard salé, \*Viande fumée, \*Saindoux pur, \*Graisse composée, \*Sel ordinaire, \*Sel en pierre, \*Thé Vert naturel, le "Réveil", \*Allumettes Laurier, \*Tabacs \*Ecaillés d'huitres, \*Gazolines, \*Pétroles, \*Clous, \*Broche à foie, ordinaire et préparée, \*Laine, \*Plumes de poules, \*Melasse pour animaux, \*Huiles de toutes sortes, etc.

Les commandes pour effets ci-dessus doivent être adressées à 114 rue St-Paul-Est Montréal

## GRAINS ET GRAINES DE SEMENCES

Avec corrections à date

| GRAINS DE SEMENCE                                         | Par 34 lbs. | GRAINES DE SEMENCE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Par 100 lbs |
|-----------------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Avoine                                                    |             | White Cap Yellow Dent, No 1. ....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 2.15        |
| Bannière Enregistrée. (sacs inclus) \$ 1.30               |             | Leaming amélioré No 1. ....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 2.00        |
| Bannière Extra No 1. ....                                 | 1.10        | Leaming fodder No 1. ....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 1.80        |
| Bannière No 1. ....                                       | 1.00        | Red cob No 1. ....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 1.80        |
| Alaska No 1. ....                                         | 1.10        | Golden Glow No 1. ....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 2.20        |
| De Semence, No 1. ....                                    | 90          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |             |
| Blé                                                       | Par 60 lbs  | Pour vos achats de mil et de trèfle, demandez toujours les fameuses marques "Rosalie" et "La Reine". Nous donnons une attention toute spéciale à ces marques. Nous en avons fait faire le choix par les experts les plus compétents de la province et nous pouvons vous garantir un rendement plus considérable que les meilleurs No 1 vendus dans le commerce. |             |
| Marquis No 1. ....                                        | \$ 2.25     | Mil                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Par 100 lbs |
| Fife Rouge No 1. ....                                     | 2.25        | No 1, "Rosalie" ..                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | \$ 15.75    |
| Huron No 1 (Prix sur demande) ..                          |             | No 1, "La Reine" ..                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 13.75       |
| Orge                                                      | Par 48 lbs  | Trèfle Rouge                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Par 10 lbs  |
| Mandchourie No 1. ....                                    | \$ 1.50     | Mommoth No 1, "Rosalie" ..                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | \$ 29.00    |
| O. A. C. No 21, No 1. ....                                | 1.50        | No 1, "Rosalie" ..                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 26.00       |
| Duckbill No 1 (deux rangs) ..                             | 1.60        | No 1, "La Reine", Spécial ..                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 24.50       |
| De Semence, No 1 (6 rangs) ..                             | 1.40        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |             |
| Sarrasin                                                  | Par 48 lbs  | Trèfle Alsike                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Par 100 lbs |
| Argenté No 1. ....                                        | \$ 1.50     | No 1, "Rosalie" ..                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | \$ 15.50    |
| Japonais No 1. ....                                       | 1.75        | No 1, "La Reine" ..                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 13.50       |
| Pois                                                      | Par 60 lbs  | Trèfle Blanc                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | La livre    |
| Vigne Dorée No 1. ....                                    | \$ 3.00     | No 1, "Rosalie" ..                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | \$ 0.75     |
| De Semence No 1. ....                                     | 3.00        | Trèfle d'Odeur                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Par 100 lbs |
| Seigle                                                    | Par 56 lbs  | No 1, White Blossom ..                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | \$ 15.00    |
| De Printemps, No 1. ....                                  | \$ 1.75     | Luzerne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Par 100 lbs |
| D'Automne No 1. ....                                      | 2.00        | Grimm No 1. ....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | \$ 50.00    |
| Fèves                                                     | Par 60 lbs  | Varigated No 1. ....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 30.00       |
| Blanches No 1. ....                                       | \$ 3.50     | Production du Nord, No 1. ....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 25.00       |
| Lentilles                                                 | Par 60 lbs  | Fétuque                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Par 100 lbs |
| Noires No 1. ....                                         | \$ 3.75     | Des Prés, No 1. ....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | \$ 40.00    |
| (Tous ces grains sont préparés par nos trieurs alvéoles). |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |             |
| Blé-d'Inde                                                | Par 56 lbs  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |             |
| Longfellow No 1. ....                                     | \$ 2.30     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |             |
| Compton No 1. ....                                        | 2.30        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |             |
| Sanford No 1. ....                                        | 2.30        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |             |
| Wisconsin No 7, No 1. ....                                | 1.95        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |             |

| Dactyle                                                                            | Par 100 lbs                 | IMPORTANT                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Peletonné, No 1. ....                                                              | \$ 40.00                    | Conditions de paiement:                                                                                                                                                                             |
| Blue Grass                                                                         | Par 100 lbs                 | Net comptant, f. a. b. Sainte-Rosalie-Jonction.                                                                                                                                                     |
| No 1. ....                                                                         | \$ 40.00                    | Fret                                                                                                                                                                                                |
| Millet                                                                             | Par 100 lbs                 | Fret payé à votre Station sur le Mil et le Trèfle, pour une commande de 200 lbs et plus.                                                                                                            |
| Japonais No 1. ....                                                                | \$ 10.00                    | Pour quantités de chars complets ou assortis, prix sur demande.                                                                                                                                     |
| Soleil                                                                             | Par 100 lbs                 | Excompte de 3%:                                                                                                                                                                                     |
| Géant de Russie (acclimaté) ..                                                     | \$ 12.50                    | Un escompte de 3% sera alloué aux Cercles Agricoles, Société Coopératives, Sociétés d'Agriculture et aux Syndicats d'Elevage, pourvu que leurs achats soient payés dans les 30 jours de la facture. |
| Lin                                                                                | Par 100 lbs                 | Livraison                                                                                                                                                                                           |
| No 1. ....                                                                         | \$ 6.50                     | A l'exception du blé-d'Inde qui sera livrable en mars, toutes les semences ci-haut mentionnées peuvent être expédiées immédiatement.                                                                |
| Sacs                                                                               | le sac                      | Tous ces prix sont sujets aux changements du marché et à notre confirmation finale.                                                                                                                 |
| Sacs en jute pour Blé et Sarrasin, sacs de 2 minots, ..                            | \$ 0.10                     |                                                                                                                                                                                                     |
| Sacs en jute pour Orge, Pois, Fèves, Lentilles et Blé-d'Inde, sacs de 2 minots, .. | 0.15                        |                                                                                                                                                                                                     |
| Sacs en coton pour Mil et Trèfle, chacun ..                                        | 0.40                        |                                                                                                                                                                                                     |
| (Ces sacs ne sont pas retournables).                                               |                             |                                                                                                                                                                                                     |
| GRAINES DE RACINES                                                                 |                             |                                                                                                                                                                                                     |
| Betteraves la lb.                                                                  | 1 à 5 5 à 25 100            |                                                                                                                                                                                                     |
| lbs lbs lbs                                                                        |                             |                                                                                                                                                                                                     |
| Géante Rose ..                                                                     | \$ 0.50 \$ 0.40 \$ 0.35     |                                                                                                                                                                                                     |
| Géante Jaune Interm. ....                                                          | 0.60 0.50 0.45              |                                                                                                                                                                                                     |
| Mammoth Rouge Cols. ....                                                           | 0.60 0.50 0.45              |                                                                                                                                                                                                     |
| Géante Jaune Stryno... ..                                                          | 0.60 0.50 0.45              |                                                                                                                                                                                                     |
| Choux-de-Siam                                                                      | 1 à 5 5 à 25 100            |                                                                                                                                                                                                     |
| lbs lbs lbs                                                                        |                             |                                                                                                                                                                                                     |
| Danish Bangholm ..                                                                 | \$ 0.50 \$ 0.45 \$ 0.40     |                                                                                                                                                                                                     |
| Magnum Bonum ..                                                                    | 0.50 0.45 0.40              |                                                                                                                                                                                                     |
| Westbury de Hall ..                                                                | 0.65 0.60 0.55              |                                                                                                                                                                                                     |
| Carottes                                                                           | 1 à 5 5 à 25 100            |                                                                                                                                                                                                     |
| lbs lbs lbs                                                                        |                             |                                                                                                                                                                                                     |
| Blanches des Vosges ..                                                             | \$ 0.80 \$ 0.75 \$ 0.70     |                                                                                                                                                                                                     |
| Navette                                                                            | 1 à 5 5 à 25 100            |                                                                                                                                                                                                     |
| lbs lbs lbs                                                                        |                             |                                                                                                                                                                                                     |
| "Naine d'Essex" ..                                                                 | \$ 0.15 \$ 0.13 \$ 0.12 1/2 |                                                                                                                                                                                                     |

Les commandes pour grains et graines de semences doivent être adressées à Ste-Rosalie Junction, Bagot.

## REVUE

### FARINE

Tel que nous l'avions dernière, le marché de toujours en se raffermi se sont fixés, en fermetu baril, plus élevés qu'a semaine.

Nous avons été obligés gements en conséquence en augmentant les prix variétés de farine de 5c Néanmoins, pour le l'ératives locales, nous vendre aux mêmes prix semaine dernière.

Les prévisions du mar à la fermeté, ne nous lai d'augmentation imméd dans les prix, pour la sem

### SON ET G

Le marché des engrais resté ferme cette semaine continue d'augmenter s sommes en mesure de c petite quantité d'engrais prix de \$27.00 la tonne presseront de placer le

La fabrication de la d'être restreinte et il s' du son. On ne peut se p char complet; les moulin accepter une certaine q dans chaque char d'eng commandé.

Ecrivez à la Coopérat de plus amples informat

### GRAIN

Le marché des grains bonne avance cette sem

Contrairement à ce attendions, le blé d'Inde quelques sous. Le prix No 2 jaune est mainte l'orge est demeuré stati transactions sur ce mar l'activité. L'avoine a moyenne d'environ 1c

Les prévisions du ma maine à venir, sont plus f avons lieu de croire que r d'une accalmie dans les ment pour le blé d'Inde

### MOULE

Nous n'avons pas ob ment important dans le lées. Les prix actuelle demeurés les mêmes.

Nous sommes en mes meilleures qualités de à des prix réellement a prévisions pour le mar sont plutôt à fermeté d la semaine à venir.

### CRIBLURE

Nous sommes en mesu excellentes criblures de renettoyée, au prix de Les cultivateurs ont inta alimentation riche, de c animaux et la criblure de faitement pour cet usag

On sait que la criblur une forte proportion d matière grasse. C'est u taire farineux et écono maux s'habituent vite à lier, surtout lorsque do

### PAIN DE

Les cultivateurs feraie presser de donner leur le pain de lin. Nous fa prix possible pour cette nous savons que tous le besoin de pain de lin c

Cet aliment est in "partir" les jeunes vea

Le pain de lin sert a alimentation trop sèch constipation chez les a

Le tourteau de lin e très riche et de facile d cultivateurs ou groupes de seraient intéressés à l'a pain de lin, obtiendraie spéciales sur la base de f. a. b., Montréal.

### GLUTEN M

Le Gluten meal que u un aliment riche en prot

## REVUE DES MARCHES

Du 2 au 9 février inclusivement

Donnée par Coopérative Fédérée de Québec, Section des Achats

## FARINE

Tel que nous l'avions prévu la semaine dernière, le marché de la farine est allé toujours en se raffermissant. Les prix se sont fixés, en fermeture, à dix sous, le baril, plus élevés qu'au début de la semaine.

Nous avons été obligés de faire les changements en conséquence dans nos prix, en augmentant les prix de nos différentes variétés de farine de 5c par sac.

Néanmoins, pour le bénéfice des coopératives locales, nous continuerons à vendre aux mêmes prix que ceux cotés la semaine dernière.

Les prévisions du marché, tout en étant à la fermeté, ne nous laissent pas prévoir d'augmentation immédiate et sensible dans les prix, pour la semaine à venir.

## SON ET GRU

Le marché des engrais alimentaires est resté ferme cette semaine. La demande continue d'augmenter sans cesse. Nous sommes en mesure de céder encore une petite quantité d'engrais alimentaires au prix de \$27.00 la tonne à ceux qui s'empresseront de placer leurs commandes.

La fabrication de la farine continue d'être restreinte et il s'ensuit une rareté du son. On ne peut se procurer le son par char complet; les moulins nous obligent à accepter une certaine quantité de farine dans chaque char d'engrais alimentaires commandé.

Ecrivez à la Coopérative Fédérée pour de plus amples informations.

## GRAINS

Le marché des grains a enregistré une bonne avance cette semaine.

Contrairement à ce que nous nous attendions, le blé d'Inde s'est raffermi de quelques sous. Le prix pour le blé d'Inde No 2 jaune est maintenant de \$1.00½; l'orge est demeuré stationnaire, mais les transactions sur ce marché ont révélé de l'activité. L'avoine a pris une avance moyenne d'environ 1c le minot.

Les prévisions du marché, pour la semaine à venir, sont plus favorables. Nous avons lieu de croire que nous bénéficierons d'une accalmie dans les prix, principalement pour le blé d'Inde.

## MOULEES

Nous n'avons pas observé de changement important dans le marché des moulees. Les prix actuellement cotés sont demeurés les mêmes.

Nous sommes en mesure de fournir les meilleures qualités de moulees possible, à des prix réellement avantageux. Nos prévisions pour le marché des moulees sont plutôt à fermeté dans les prix, pour la semaine à venir.

## CRIBLURES DE BLE

Nous sommes en mesure de vendre d'excellentes criblures de blé moulées et rennetoyées, au prix de \$26.00 la tonne. Les cultivateurs ont intérêt à donner une alimentation riche, de ce temps-ci, à leurs animaux et la criblure de blé convient parfaitement pour cet usage.

On sait que la criblure de blé contient une forte proportion de protéine et de matière grasse. C'est un engrais alimentaire farineux et économique. Les animaux s'habituent vite à son goût particulier, surtout lorsque donnée en mélange.

## PAIN DE LIN

Les cultivateurs feraient bien de s'empresser de donner leurs commandes pour le pain de lin. Nous faisons les meilleurs prix possible pour cette marchandise, car nous savons que tous les cultivateurs ont besoin de pain de lin chaque printemps. Cet aliment est indispensable pour "partir" les jeunes veaux.

Le pain de lin sert aussi à corriger une alimentation trop sèche et à éviter la constipation chez les animaux.

Le tourteau de lin est une nourriture très riche et de facile digestion. Les cultivateurs ou groupes de coopérateurs qui seraient intéressés à l'achat d'un char de pain de lin, obtiendraient des conditions spéciales sur la base de \$48.00 la tonne, f. a. b., Montréal.

## GLUTEN MEAL

Le Gluten meal que nous vendons, est un aliment riche en protéine et en matière

sucrée. C'est un sous-produit de la fabrication du sirop de blé d'Inde.

Le Gluten meal est de digestion facile et d'un goût très apprécié des animaux. Les prix que nous faisons sur cet aliment sont basés sur le pourcentage élevé de protéine qu'il contient.

Nous pouvons donner les meilleurs prix du marché aux cultivateurs, organisations agricoles qui seraient acheteurs pour un char de Gluten meal.

## MORUE SALEE

Il est plus que temps de donner ses commandes pour la morue salée. Le carême s'en vient à grands pas et les coopérateurs devraient se faire un devoir d'acheter au moins une caisse ou un baril de morue salée fabriquée par les coopératives de Gaspésie, ne fusse que pour l'essai. Toute la morue salée vendue par la Coopérative a été préparée avec le plus grand soin, sous la surveillance d'experts du gouvernement.

Les prix que nous faisons sont spécialement bas et de nature à intéresser les acheteurs.

## BLEUETS EN CONSERVE

La Coopérative dispose encore d'une certaine quantité de bleuets en conserve.

Le carême serait une bonne opportunité pour les acheteurs de se procurer un dessert économique et sain.

Les bleuets vendus par la Coopérative sont préparés, comme on le sait, par les RR. PP. Trappistes, de Mistassini, avec des machines perfectionnées, et d'après les meilleurs procédés actuellement connus.

La Coopérative Fédérée est seule distributrice pour ces bleuets en conserve, lesquels sont garantis donner satisfaction aux consommateurs.

## BROCHE A CLOTURE

Les sociétés coopératives, les organisations de cultivateurs devraient s'organiser dès maintenant pour réunir leurs commandes de broche à cloture, pour le printemps.

Les retards, dans les expéditions, sont occasionnés d'ordinaire par le fait que les commandes sont remises toutes en même temps et à la dernière minute, au printemps.

La Coopérative est en mesure, cette année, de faire une livraison plus prompte encore que les années passées, mais elle réclame de la part des acheteurs, un certain empressement nécessaire dans l'envoi des estimés pour quantités de broche dont les cultivateurs croient avoir besoin.

C'est en hiver que les cultivateurs font leurs plans de construction de cloture et ils sont donc parfaitement en mesure de

PELLETIERIES  
VERTES

Nous achetons les peaux vertes et payons les plus hauts prix du marché.

Envoyez-nous les peaux par malle ou express, et n'oubliez pas d'attacher une carte d'expédition donnant le contenu du colis.

Nous payons les plus hauts prix pour rats musqués de printemps.

Demandez liste de prix et cartes d'expédition.

Holt, Renfrew & Co  
1212

35 RUE BUADE, Québec

donner leurs commandes immédiates pour expédition à la date qu'il leur plaira.

## INSECTICIDES

La Coopérative se tient à la disposition des cultivateurs pour la fourniture de la formaline. Nous recommandons, comme par le passé, le traitement des grains de semence à la formaline, comme moyen préventif des maladies du grain.

Achetez votre formaline en coopération. N'attendez pas à la dernière minute, vous exposant à payer aux pharmaciens des prix exorbitants.

GRAINS ET GRAINES DE SEMENCES  
C'est le temps par excellence, pour les cultivateurs, de songer à se procurer leurs grains et graines de semences.

Pas un cultivateur ne peut prétendre de n'être pas en mesure de dire dès maintenant quelle quantité de grains et graines de semence il aura besoin, au printemps. D'autre part, chacun connaît les inconvénients nombreux qu'il y a, de recevoir sa semence à la dernière minute ou en retard.

À la dernière minute, le cultivateur n'ayant plus le temps d'acheter à la Coopérative, se confie au premier vendeur venu, néglige la vérification des qualités et... l'on connaît les déboires qui s'en suivent. Evitez-vous donc ces ennuis en commandant sans tarder vos grains et graines de semences à la Coopérative, et autant que possible, par l'entremise de vos organisations agricoles.

CHEMIN DE FER NATIONAL  
DU CANADAService de trains entre Québec  
et Montréal

Le Chemin de Fer National offre au public voyageur un service fort commode entre Québec et Montréal. "Le Montréal" quitte la Gare du Palais, à 1.20 p. m. tous les jours excepté le dimanche et arrive à Montréal (Gare Bonaventure), \$ 6.05 p. m. (Le dimanche ce train quitte Québec à 4.45 p. m. et arrive à Montréal à 9.30 p. m.). "Le Mont-Royal" quitte Québec à 11.45 p. m. tous les jours et rentre à Montréal à 7.20 a. m. Au retour, "Le Québec" quitte Montréal (Gare Bonaventure), à 4.45 p. m. tous les jours et arrive à Québec (Gare du Palais) à 9.30 p. m. "Le Citadelle" quitte Montréal à 11.30 p. m. et arrive à Québec à 6.45 a. m. Wagons-salon-observatoire-café sur les trains de jour, wagons-lits modernes sur les trains de nuit. Pour tous autres renseignements, prière de s'adresser au Bureau des Renseignements, tél. 2125, au Bureau de la Ville, 10, rue Sainte-Anne, Québec, tél. 529 et 530, ou à n'importe lequel des agents de Chemin de Fer National.

Nous achetons la Crème et les Oeufs  
à l'année

NOUS PAYONS DE HAUTS PRIX

ECRIVEZ-NOUS

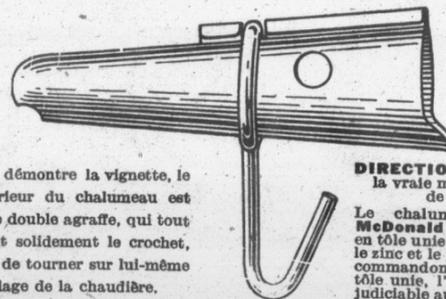
J. Joubert  
LIMITEE

975, rue St-André

MONTREAL

UN CHALUMEAU A CROCHET MOBILE  
QUI ECONOMISE DU TEMPS ET DE L'ARGENT

PERMET LE TRANSVASAGE SANS DECROCHER LA CHAUDIERE



Comme le démontre la vignette, le Joint extérieur du chalumeau est muni d'une double agraffe, qui tout en retenant solidement le crochet, lui permet de tourner sur lui-même pour le vidage de la chaudière.

DIRECTIONS: Employez la vraie mèche "Cook" de 7/16 pds.

Le chalumeau amélioré McDonald peut être fourni en tôle unie ou trempée dans le zinc et le plomb. Nous recommandons cependant la tôle unie, l'autre étant préjudiciable aux arbres.

1° Le crochet du chalumeau McDONALD est mobile et peut être relevé de côté avec la chaudière suspendue, vous permettant de faire l'opération du transvasage de la chaudière, en la moitié du temps requis, lorsqu'il vous faut décrocher cette dernière.

2° Les deux extrémités de la partie qui s'enfonce dans l'arbre ne sont pas jointées complètement, et l'enfoncement du chalumeau, en rapprochant ces deux parties, lui donne une pression suffisante pour le retenir solidement à l'arbre, évitant ainsi toute perte de sève.

3° Malgré ces avantages sur les autres chalumeaux, le McDONALD AMELIORE est proportionnellement le moins coûteux de tous.

THE UNITED MAPLE PRODUCTS LIMITED

P. O. Box. 800

GRANBY, Cté SHEFFORD. P. Q.

Manufacturé par:-

# Le paiement du lait et de la crème suivant leur richesse de matière grasse est maintenant obligatoire

*Toutes les fabriques doivent se conformer aux  
règlements suivants*

## **R**EGLEMENT relatif à la loi concernant le paiement du lait et de la crème aux fabriques de produits laitiers, suivant leur richesse en matière grasse.

- A.—Toute personne qui prélève un échantillon de lait ou de crème, devant servir à une épreuve au Babcock, doit prendre toutes les précautions pour s'assurer que cet échantillon est bien représentatif.
- B.—Toute personne ou société qui exploite une fabrique et fait les épreuves journallement, doit garder une quantité suffisante des échantillons originaux de lait ou de crème qui ont servi à l'épreuve au Babcock jusqu'au lendemain matin à dix (10) heures, afin de permettre aux officiers chargés de les contrôler d'en faire une nouvelle épreuve, au besoin.
- C.—Les échantillons composés du lait ou de la crème doivent être gardés pendant huit (8) jours après que l'épreuve en a été faite.
- D.—Tout échantillon du lait ou de crème prélevé à une fabrique dans le but d'en faire une épreuve, doit être gardé dans un endroit frais, dans un bocal ou bouteille en verre hermétiquement fermé, clairement étiqueté avec le nom ou le numéro du fournisseur ou vendeur.
- E.—Toute personne ou société qui exploite une fabrique doit tenir une bonne comptabilité et doit en particulier inscrire dans un registre la lecture des épreuves au Babcock du lait et de la crème apportés ou reçus à la fabrique. Ce registre doit être gardé pendant un an et peut être examiné par tout officier du ministère de l'agriculture, qui peut y faire toutes les constatations qu'il juge nécessaires, entre sept (7) heures du matin et six (6) heures du soir, tout jour ouvrable.
- F.—L'officier chargé de contrôler les épreuves faites journallement peut ordonner, par lettre recommandée, à toute personne ou société qui exploite une fabrique de garder jusqu'à cinquante (50) échantillons, qu'il peut désigner, des épreuves du jour précédent, jusqu'à trois (3) heures p. m., du jour suivant.
- G.—Toute personne ou société qui exploite une fabrique doit garder un état indiquant les quantités de lait et de crème reçues chaque jour, ce qui en a été fait, ainsi que le poids et la quantité de chacun des produits fabriqués.
- H.—Toute personne ou société qui exploite une fabrique doit, chaque fois qu'elle fait une paie aux patrons ou fournisseurs de lait ou de crème reçu ou acheté, remettre à chacun un état montrant le poids total du lait ou de la crème qu'il a fourni et le résultat de l'épreuve de ce lait ou de cette crème; et, en outre, lorsque l'épreuve est faite à chaque réception ou livraison du lait ou de la crème, remettre à chacun un état détaillé montrant le poids du lait ou de la crème qu'il a fourni chaque jour et un état de chacune des épreuves de son lait ou de sa crème.

Approuvé par arrêté-ministériel No 454, en date du 4 avril 1921.

Plus d'un tiers des fabriques de la province de Québec, soit 642 fabriques, sur un total de 1,715, paient déjà le lait et la crème suivant leur richesse, parce qu'elles trouvent ce système plus juste.

Que tous les fabricants, qui n'ont pas les diplômes requis, profitent des prochains cours de l'Ecole de laiterie, pour se qualifier.

PER  
B-226

S



ADMINISTRAT

VOLUME

C

VOT



STE-R